Philippe Fritsch
CRESAL - Université Lyon 2

QUI DECOUVRE DES ANIMAUX EN PERIL ?

LES AGENTS INITIAUX D'UNE PRATIQUE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE*

Qu'un homme ou une femme trouve sur son chemin une bête mal en point et se démène pour tenter de la tirer d'affaire, quoi de plus normal, dira-t-on quand il s'agit d'un chien, d'un chat ou de quelqu'animal domestique. Le problème - au demeurant pas très fréquent puisque ces animaux ne sont pas sans propriétaire - aura sans doute assez vite une solution car, de nos jours, soigner le blessé est de la compétence du vétérinaire tandis que l'accueil de l'abandonné relève d'une société protectrice des animaux. Il n'y aurait donc pas là de quoi s'interroger. En revanche, il arrive que la rencontre soit d'un autre type et qu'il s'agisse d'un animal qualifié de "sauvage", un oiseau le plus souvent. Le cas semble alors faire davantage problème. La conduite de celui ou de celle qui se soucie d'un rapace, d'un échassier ou d'un passereau, blessé, malade ou jugé en difficulté, voire en danger de mort, reste généralement ignorée quand elle demeure discrète. Mais quand elle devient manifeste, elle ne fait pas nécessairement l'unanimité : d'aucuns s'en étonnent, il en est même qui se gaussent et estiment que c'est folie, certains s'en scandalisent quand d'autres au contraire y voient de la vertu et s'en réjouissent. C'est dire que cette pratique sociale paraît problématique, d'autant qu'elle ne semble ni si marginale ni si anodine qu'on pourrait le penser. De fait, elle constitue une prise de position parmi toutes celles qui, sans nécessairement faire l'objet d'un débat, ont tacitement pour enjeu la définition de rapports légitimes aux animaux. La prendre en considération, ce n'est ni s'arrêter sur quelque singularité insignifiante ni entrer en lice pour donner raison aux tenants de "la libération animale"[1] contre les pourfendeurs du "nouvel ordre écologique"[2] ou vice versa, c'est entreprendre d'analyser une pratique sociale en se demandant simultanément quelles caractéristiques la différencient, quelles significations lui sont accordées et quels traits éventuellement communs en marquent les agents, en cela c'est se donner le moyen de comprendre sociologiquement les transformations actuelles du rapport à l'animal, à l'animalité et peut-être au "vivant".

L'analyse des "données" obtenues au cours d'une enquête menée auprès des personnes qui ont apporté un animal dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage, permet de répondre à cette triple interrogation, du moins dans les limites de la population touchée par l'enquête, c'est-à-dire sur la base des 450 questionnaires qui ont été retournés[3]. Cependant cette étude ne constitue qu'un élément d'une recherche plus large, encore en cours, précédemment entreprise à partir notamment d'une enquête menée directement auprès de divers centres de sauvegarde, dont la plupart étaient des adhérents de l'UNCS[4]. L'analyse sociologique de cette pratique, dans ce qu'elle a de typique comme dans ses variantes, passe non seulement par la prise en compte de la valeur et des significations que les agents lui reconnaissent, mais aussi par l'étude de la population qui s'y adonne. Cependant, il ne s'agit pas d'une monographie limitée car, outre les enjeux écologiques qui, au moins aux yeux des agents, donnent sens et portée à leur pratique, outre les enjeux politiques, éthiques et axiologiques que leur action contribue à définir, il s'agit de porter au jour les enjeux proprement sociaux qui structurent leur conduite.

LES VARIANTES D'UNE PRATIQUE PEU ORDINAIRE

Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes qui recueillent des animaux blessés ou estimés en difficulté. Certes les registres d'entrées des centres de sauvegarde de la

faune sauvage devraient permettre d'établir des statistiques, mais celles-ci portent sur les animaux et ne comprennent que les individus amenés. Envisageable, l'inventaire statistique des personnes à partir de ces registres se heurte au principe de confidentialité, mis en avant par les responsables des centres qui reçoivent les animaux et qui craignent de perdre la confiance de ceux qui leur ont confié ces animaux. Mais surtout, il ne tiendrait pas compte de toutes les personnes qui ayant trouvé un animal tentent de le soigner elles-mêmes ou s'en débarrassent plus ou moins rapidement.

A défaut de pouvoir considérer la pratique dans toute son *extension*, il est possible de la définir *en compréhension :* les enquêtés ont recueilli et (fait) transféré un animal dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage, c'est d'ailleurs ce qui permet d'identifier leur pratique commune ; cependant celle-ci suppose la rencontre fortuite entre un animal dont l'état fait qu'il se laisse prendre, et un humain qui pourrait passer son chemin mais qui, pour quelque raison que ce soit, s'arrête, saisit l'animal et, plus ou moins vite, plus ou moins directement, l'achemine vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Cette définition qui autorise plusieurs modes de description, laisse en suspens la question des causes, la première série causale, celle qui produit un patient, c'est-à-dire l'animal saisissable, et la seconde, indépendante de la première, qui produit un agent doté d'un système de dispositions le rendant, **de quelque façon**, sensible à l'état de l'animal au point de s'en saisir et d'entreprendre des démarches qui mènent à un centre de sauvegarde.

Cependant, caractériser la pratique par son objet - l'animal - est aussi ce qui offre d'emblée un principe de différenciation puisque les animaux recueillis sont d'espèces différentes. Ce sont plus de quatre vingt noms spécifiques qui sont employés par les enquêtés (certains très précis, d'autres plus généraux) et cette dispersion, même si elle s'avère réduite par rapport à ce qu'elle pourrait être, semble de prime abord ne pas permettre de caractériser pertinemment cette pratique. Pourtant, même à ce niveau, l'analyse des fréquences est déjà riche d'informations.
En effet, première remarque, les espèces relevant de la classe des mammifères ne représentent pas 4% des animaux mentionnés dans les réponses au questionnaire : blaireaux, chauves-souris, chevreuils, fouines, hérissons, lapins de garenne, renardeaux. C'est dire que la sauvegarde de la faune sauvage, telle que la pratiquent ceux qui ont répondu à l'enquête, est essentiellement sauvegarde de l'avifaune. Ce premier constat correspond d'ailleurs à ce que disent les informateurs et les responsables de centres, ainsi que les documents de l'UNCS : en France, cette pratique concerne avant tout les oiseaux. Deuxième observation statistique : mis à part les mammifères, les non réponses et les réponses multiples, les rapaces représentent le plus fort pourcentage des oiseaux recueillis (47,7%) et, parmi ceux-ci, les diurnes plus que les nocturnes (respectivement 26,7% et 21%), mais les passereaux et autres oiseaux forment une sous-population importante (39,5%), tandis que les oiseaux de mer ne comptent que pour 13% des 420 oiseaux recueillis[5].

Tabl. 1 - Répartition des oiseaux recueillis selon 4 catégories ordinaires

	Effectifs	%
rapaces diurnes	112	26,7
rapaces nocturnes	88	21,0
oiseaux de mer	54	13,0
passereaux & autres ois.	166	39,5
	420	100

Le nombre des espèces recueillies par les enquêtés est inférieur à celui que présentaient les "bilans d'activité" établis précédemment par l'UNCS : 80 au lieu des 139 de la première période (1980-1983) et des 189 de la deuxième période (1984-1986). Mais les espèces qui dans la synthèse de l'UNCS représentaient 71% des accueils, sont toutes

citées par les enquêtés (sauf les foulques qui avaient été victimes d'une vague de froid, exceptionnelle en janvier 1985). Si, dans l'enquête, ces espèces ne représentent plus que 62,4% de celles qui ont été recueillies, l'écart n'est toutefois pas aussi grand qu'on aurait pu le craindre compte tenu d'une part de la différence de nature entre les deux modes de recueil de l'information, d'autre part de la non-coïncidence des périodes - d'ailleurs l'auteur de la synthèse UNCS notait déjà des différences entre le premier et le second bilan[6] - mais aussi compte tenu des conditions de réalisation de l'enquête.

Tabl. 2 - Comparaison des espèces les plus fréquentes dans l'enquête et dans le bilan UNCS [7]

	b. UNCS	%	ENQUETE	%
Buse variable	1198	22,6	53	19,2
Faucon crécerelle	537	10,1	32	11,6
Epervier	295	5,5	7	2,5
Chouette*			4	1,4
Chevêche	113	2,1	12	4,3
Effraie	587	11,1	28	10,1
Hulotte	353	6,6	37	13,4
Fou de bassan	122	2,3	9	3,2
Goéland*			13	4,7
Goéland argenté	186	3,5	9	3,2
Guillemot de troïl	623	11,7	5	1,8
Mouette rieuse	433	8,1	6	2,1
Pingouin torda	134	2,5	2	0,7
Foulque macroule	133	2,5		
Héron cendré	263	4,9	10	3,6
Martinet	169	3,1	35	12,7
Merle noir	154	2,9	13	4,7
	5300	100	275	100

* Les deux catégories "chouette" et "goéland" ont été portées dans le tableau, dans la mesure où il ne serait pas pertinent à la fois de n'en pas tenir compte, alors que des enquêtés ont désigné ainsi l'animal recueilli, et de les compter arbitrairement avec l'une des catégories voisines.

Le trait marquant de la population des animaux recueillis par les enquêtés reste, comme dans les bilans de l'UNCS, que **la part la plus importante est celle des rapaces**, quel que soit l'ensemble par rapport auquel on la mesure : 44,6% sur l'ensemble des questionnaires (N=450), 45,3% quand les non-réponses sont exclues (N=441), 45,7% quand les non-réponses et les réponses multiples sont exclues (n=437), 47,7% quand les non-réponses, les réponses multiples et les mammifères ne sont pas pris en compte (n=420), enfin 62,5% des espèces les plus fréquentes (cf. tabl. 2). C'est là un deuxième constat important pour l'histoire des rapports à la faune sauvage.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer les rencontres d'animaux en difficulté et d'agents sociaux qui les recueillent et les apportent à un centre de sauvegarde de la faune sauvage, il en est deux, l'un géographique, l'autre chronologique, qui sont à prendre en compte dans la mesure où d'une part la fréquence des animaux et, plus particulièrement, de telle ou telle espèce animale présente des variations à la fois régionales et saisonnières, d'autre part les activités humaines, elles-mêmes variables selon l'espace et le temps social, rendent ces rencontres plus ou moins possibles, voire probables. A cet égard, l'exemple le plus net est sans doute celui de la Bretagne au mois d'août, région et période balnéaires qui, dans

l'enquête, sont aussi celles de recueil majoritaire des oiseaux de mer. Cette remarque fondée sur le résultat d'une analyse factorielle des correspondances conduit d'ailleurs à avancer l'hypothèse d'une certaine hétérogénéité de la population des enquêtés ou, plus exactement, l'hypothèse d'une certaine pluralité de sous-populations parmi celles et ceux qui recueillent des animaux blessés.

Quoi qu'il en soit, certaines régions offrent des particularités remarquables quant aux espèces animales, du moins celles dont des individus ont été amenés dans un centre de sauvegarde : les régions des Pays de Loire et de Poitou-Charentes, ainsi que celle du Languedoc-Roussillon sont typiquement caractérisées par le recueil de rapaces (nocturnes pour celle-ci, diurnes pour celles-là), tandis que l'Ile-de-France et le Limousin le sont plutôt par les passereaux, même si 44,7% des animaux recueillis dans cette dernière région sont des rapaces (c'est-à-dire le même pourcentage qu'en Poitou-Charentes et surtout que le pourcentage moyen).

Tabl. 3 - Répartition des oiseaux selon 4 grandes catégories et selon 5 grandes régions

	rap. diurnes	r. nocturnes	ois. de mer	autr. oiseaux	
A	6	1	36	15	58
B	24	30	6	47	107
C	37	31		72	140
D	28	11	5	22	66
E	17	15	7	10	49
	112	88	54	166	420

Khi2 = 158,1 (très significatif) ddl = 12 p = 0,001

Le regroupement par grandes régions permet de mettre nettement en évidence ces caractéristiques typiques : une région **A** formée de la Bretagne, de la Basse-Normandie et de la Haute-Normandie recueille surtout des oiseaux de mer (62,1%) ; une région **B** regroupant l'Ile-de-France, le Centre, l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardennes, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, où les rapaces nocturnes mais aussi les passereaux marquent nettement le recueil d'oiseaux (respectivement 7,6 et 4,7 d'écart aux valeurs attendues) ; une région **C**, le Limousin, dont il a déjà été dit qu'il était caractérisé par le recueil de passereaux et autres oiseaux (51,4%, et un écart de 16,7 à la valeur théorique) plus que par celui des rapaces (48,5%, mais seulement des écarts négligeables pour les rapaces diurnes et pour les rapaces nocturnes) ; une région **D** composée du Pays-de-Loire et de Poitou-Charente, qui est surtout caractérisée par le recueil de rapaces diurnes (42,4% et 10,5 d'écart) ; enfin la région **E** comprenant Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur est caractérisée plus fortement par le receuil de rapaces nocturnes (30,6% des oiseaux recueillis) que par celui des rapaces diurnes (constituant pourtant 34,7% des oiseaux recueillis dans la région), dans la mesure où l'écart, relativement faible, aux valeurs théoriques est plus grand pour les nocturnes que pour les diurnes (4,7 contre 3,9).

De même un premier recodage de la variable "mois de l'année" où l'animal a été recueilli, fait apparaître que plus de la moitié des animaux recueillis (56,6% de N = 444) l'ont été au cours des quatre mois de mai, juin, juillet et août. Ce résultat invite à penser que, pour comprendre le phénomène, il importe d'envisager la conjonction entre l'activité saisonnière des animaux - d'abord leur présence, comme le montre bien le cas typique des martinets - et l'activité saisonnière humaine (notamment, le temps des vacances, au moins pour une partie de la population enquêtée).

Un deuxième recodage, construit à partir de la répartition commune des mois de l'année en quatre saisons, met en évidence une distribution très marquée par le recueil d'animaux en été (**46,7%**) - en juin : 14,9%, surtout en juillet : 19,4%, un peu moins en août

(12,4%) -, puis au printemps (**23,2%**), notamment en mai (9,9%) et à l'automne (**19,9%**) et enfin en hiver (seulement **10,4%**).

Le tri croisé de la variable "animaux recueillis" (répartis selon trois modalités) et de la variable "mois de l'année" (recodée en quatre saisons), produit une distribution typiquement caractérisée par un premier croisement : "été" x "oiseau de mer" (près des deux tiers des oiseaux de mer sont recueillis en été, ce qui constitue un écart positif à la valeur attendue, qui est de 10,1), et par un second croisement : "été" x "autres animaux" dont les oiseaux sauf les oiseaux de mer et les rapaces (plus de la moitié de ces autres animaux, c'est-à-dire surtout des passereaux, sont recueillis pendant l'été, avec 8,3 d'écart positif à la valeur théorique). En revanche, alors que le taux le plus élevé des rapaces recueillis s'observe également en été (38,2%, contre 26,5% au printemps, 22,5% en automne, 12,7% en hiver), les oiseaux de cette catégorie (les rapaces recueillis) sont nettement moins nombreux en été qu'ils ne le seraient s'il y avait indépendance entre les deux variables (écart négatif de - 17,6).

Tabl. 4 - Distribution des animaux (en 3 classes) selon les saisons

	printemps	été	automne	hiver	
rapace	54	78	46	26	204
ois. de mer	7	37	10	3	57
autre animal	39	92	31	15	177
	100	207	87	44	438

Khi2 = 16,7 (très significatif) ddl = 6 p = 0,01

Une autre répartition des seuls oiseaux (N = 417 : non-réponses et réponses multiples exclues de l'ensemble) permet de repérer une différence entre le recueil des rapaces diurnes et celui des rapaces nocturnes : c'est le croisement entre cette catégorie et le printemps qui présente l'écart à l'indépendance le plus important (13,8) et qui contribue le plus à différencier cette répartition d'une distribution au hasard (khi2 = 30,6 très significatif à p = 0,001 pour ddl = 9). Or il s'agit assez souvent, semble-t-il, de "jeunes chouettes" dont nombre d'enquêtés estiment à tort ou à raison qu'elles sont "tombées du nid" et "en danger".

L'analyse factorielle des réponses aux trois questions (animaux x régions x mois) met en évidence des "attractions" plus ou moins nettes selon les regroupements de modalités opérés.

Le recodage des oiseaux en 4 classes (autres animaux, non réponses et réponses multiples exclues) combiné avec celui des régions en 5 secteurs et des mois de l'année en 4 saisons permet une analyse dont trois facteurs rendent compte de plus de la moitié de la variance (55,8%). Celle-ci révèle, d'une part, une liaison forte (déjà signalée) entre trois modalités : les oiseaux de mer recueillis en été à l'Ouest, la région **A** (Bretagne, Basse- et Haute Normandie) ; d'autre part une autre attraction entre rapaces diurnes, recueillis en automne et en hiver, dans la région **D** (Pays de Loire et Poitou-Charentes) ; enfin une double configuration qui, d'un côté, met en évidence le recueil de rapaces nocturnes au printemps dans le sud-est, ainsi que (mais suivant une relation moindre) dans les régions **B** (Ile-de-France, Centre, Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardennes, Picardie, Nord-Pas de Calais) et **D** (Pays de Loire, Poitou-Charentes) déjà citée; de l'autre côté, est manifeste la relation entre la région **C**, le Limousin, et les passereaux recueillis en été.

Deux tiers des enquêtés déclarent avoir eux-mêmes identifié l'animal qu'ils ont recueilli. Tout laisse à penser que ce résultat est supérieur à ce qui pourrait être ordinairement et communément attendu : être en mesure non seulement de classer dans une catégorie pratique (rapace, oiseau de mer etc.) mais d'indiquer avec plus ou moins de précision l'espèce à laquelle appartient un animal, relève d'un savoir naturaliste qui de toute évidence n'est pas aussi répandu dans l'ensemble de la population française. Que ces enquêtés aient identifié leur "trouvaille" sur le champ ou

après coup en s'aidant d'un ouvrage sur la faune ou d'un guide des oiseaux, autrement dit : que leur connaissance soit plus ou moins acquise de longue date et bien établie ou qu'elle ne soit que superficielle, peu importe car c'est sans doute avant tout l'indice de l'intérêt que ces personnes portent aux animaux et qui peut d'ailleurs éventuellement se concrétiser par la possession d'un certain matériel documentaire.

L'hypothèse peut être retenue que nombre des enquêtés, même si peu d'entre eux sont membres d'une association de protection de la nature ou *a fortiori* d'un groupe ornithologique, sont animés d'un certain intérêt naturaliste, de telle sorte qu'on peut se demander si la découverte d'animaux blessés ou en situation difficile n'implique pas déjà cet intérêt (ou un ensemble d'intérêts comme ceux que sous-entend "l'amour de la nature") chez les découvreurs et ne les place pas en situation, mais aussi dans la disposition, de découvrir des animaux[8]. A cet égard, le cas des promeneurs qui croient bien faire d'apporter dans un centre de sauvegarde les jeunes chouettes qu'ils auraient mieux fait de laisser au pied de l'arbre où elles attendaient leur provende, constitue un contre-exemple significatif de cet intérêt et de cette "bonne" disposition.

La proportion de ceux qui ont identifié eux-mêmes l'animal, est plus forte parmi ceux qui ont recueilli un passereau. Inversement ceux dont l'animal a été identifié par le responsable d'un centre de sauvegarde, sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui ont découvert un rapace, en particulier un nocturne (chouette chevêche ou chouette hulotte). Ces deux types se distinguent d'ailleurs par la période de découverte : proportion plus forte en octobre pour les premiers, en juin pour les seconds qui sont aussi relativement plus nombreux parmi ceux qui ont gardé l'animal moins d'un jour, ont cherché quelqu'un qui puisse le soigner et évoquent soit leur incompétence, soit la compétence des centres de sauvegarde.

Résultat d'une conjonction fortuite entre l'activité animale et l'activité humaine, la découverte d'un animal en difficulté se fait dans des circonstances variées qui, pour partie, sont ordinaires et relèvent de la vie quotidienne - excercice du métier ou tournée professionnelle (20,7%), déplacements journaliers (9,3%), activité domestique chez soi ou dans son jardin (28,%) -, pour partie, se présentent au cours d'une promenade ou d'une randonnée (30,5%), lors d'un parcours sportif (3,5%) ou d'une sortie ornithologique (1,2%), enfin dans diverses autres circonstances (5,8%).

Le regroupement des modalités en trois catégories met en évidence trois variantes typiques de la pratique (du point de vue des circonstances de la rencontre). La première concerne surtout des randonneurs, parmi lesquels la proportion la plus forte est celle des jeunes de moins de 25 ans, scolaires et étudiants, qui ont trouvé pendant le mois d'août soit un oiseau de mer sur la plage ou la côte (notamment la Bretagne), soit dans une moindre mesure un rapace diurne dans un bois, un champ, un étang ou un marais (Pays de Loire en particulier). La deuxième est typiquement plutôt celle d'adultes de 25 à 32 ans ou, dans une proportion plus faible, de 41 à 48 ans, parmi lesquels les agriculteurs sont très représentés et, dans une moindre mesure, les employés et les ouvriers : c'est dans l'exercice de leur métier, sur route ou ailleurs, au cours de leur tournée professionnelle ou de déplacements quotidiens, ou encore dans d'autres circonstances, plutôt dans le sud-est et en avril, qu'ils découvrent surtout des rapaces (particulièrement des nocturnes). La troisième variante, celle de proximité pour ainsi dire (la maison, le jardin, le voisinage), semble être typiquement le fait de femmes sans activité professionnelle (de plus de 40 ans) mais aussi de retraités (notamment les plus de 65 ans), qui recueillent surtout des passereaux et particulièrement des martinets, en tout cas d'autres oiseaux que les rapaces et les oiseaux de mer.

Si plus du quart des enquêtés ont tenté de soigner eux-mêmes l'animal recueilli, moins d'un tiers ont consulté un vétérinaire (15,4%) ou se sont adressés directement à un centre de sauvegarde de la faune sauvage (14%). Quant aux autres, c'est-à-dire la catégorie la plus représentée (42,9%), ils ont seulement cherché quelqu'un qui puisse les aider à tirer d'affaire l'animal ou eux-mêmes. Les personnes

qui ont eu cette conduite, sont en plus forte proportion parmi les enquêtés vivant à la campagne et plutôt dans le sud-est, parmi ceux qui ont recueilli un rapace plutôt qu'un autre animal (particulièrement un rapace diurne), parmi ceux qui ont gardé l'animal moins d'un jour, enfin parmi ceux qui sont agriculteurs ou ouvriers, en tout cas plutôt de classe populaire que d'une autre classe. Se rendre chez un vétérinaire avec l'animal recueilli peut sembler aller de soi, ce n'est pourtant pas la démarche la plus fréquente et cette modalité de la variable n'est guère corrélée qu'avec celle qui désigne les vétérinaires comme informateurs orientant vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Le transfert direct de l'animal vers un tel centre n'est pas non plus ce qui se fait le plus souvent ; cette conduite suppose déjà que l'on connaisse l'existence de ces centres et l'adresse du plus proche, ensuite l'acheminement demeure problématique à la fois légalement (s'agissant d'un individu d'espèce protégée) et matériellement. Quelques enquêtés insistent d'ailleurs sur la difficulté de leur démarche (cf. encadré).

Dans ces conditions il n'est pas surprenant que ceux qui se sont adressés directement à un centre sont en plus forte proportion parmi ceux qui connaissaient déjà un centre de sauvegarde et qui, sans doute pour cette raison, ont gardé l'animal moins d'un jour. Relativement plus nombreux parmi les enquêtés de l'ouest (en Bretagne notamment), parmi les membres d'une association de protection de la nature ou d'un groupe ornithologique, ils sont aussi, mais dans une moindre mesure, relativement plus nombreux parmi les hommes que parmi les femmes, parmi ceux qui ont fait des études supérieures, ainsi que parmi les cadres et membres des professions intellectuelles supérieures.

"Habitant Montpellier (34) j'ai découvert une buse variable blessée (probablement par du petit plomb). C'était un mercredi, jour ouvrable; je me trouvais occasionnellement en Lozère près du Collet de Dèze pour deux jours. Je ne suis retournée à Montpellier que dans la nuit de jeudi à Vendredi et ai donc déposé l'oiseau au "GRIVE" le vendredi matin.
Le mercredi PM découverte 17 heures --> le jeudi matin j'ai téléphoné

- au Parc National des Cévennes (Florac 48). Pas de service compétent, personne pour m'indiquer où m'adresser ;
- au F.I.R. personne ne pouvait se déplacer ;
- à Nature-Aveyron (12) idem ;
- à la gendarmerie du Collet de Dèze où ils n'avaient pas connaissance de la marche à suivre, ni même à qui s'adresser ;
- au GRIVE (qui pouvait récupérer l'oiseau mais pas se déplacer) ;
- à l'ONC du Gard (nous sommes à une 1/2 heure d'Alès, où se trouve le siège), là, enfin je tombais sur quelqu'un habilité au transport des espèces protégées... qui a transmis mes coordonnées à...
- l'ONC de Lozère (nous sommes à 2 heures de Mende) qui me téléphone... Je m'entendis dire une fois de plus que personne ne pouvait se déplacer.

J'ai alors (avec l'entente verbale) pris sous ma coupe (et avec les risques que cela entraînait) de rapatrier l'épervier jusqu'à Montpellier.. Afin qu'il reparte jusqu'à Millau ensuite...
Avouez qu'il y a là de quoi décourager les meilleures volontés. Il semble qu'il y ait quelque chose à revoir au niveau de la coordination entre les différents services!
Sachant combien les oiseaux sont sensibles au *stress*, je souhaite "au mien" d'avoir résisté à ce périple Lozère-Hérault-Aveyron! et que son *stress* n'ait égalé le mien au téléphone!"

[Extrait d'une lettre datée du 9 décembre 1995, jointe à un questionnaire rempli par une femme, secrétaire de direction, résidant en ville mais ayant trouvé près de sa résidence secondaire l'oiseau qu'elle a identifié elle-même comme étant une buse - curieusement dans le cours de la lettre, celle-ci est identifié autrement. Madame B.V. qui avait 43 ans au moment de l'enquête, ajoute en post-scriptum : "Je pense que la pratique du scoutisme (EEDF) dans ma jeunesse m'a particulièrement sensibilisée aux problèmes de l'environnement".][9]

Inversement, ceux qui ont tenté de soigner eux-mêmes l'animal qu'ils ont trouvé, sont en plus forte proportion parmi ceux qui ont gardé l'animal plus de trois jours ou de un à trois jours. Ce sont relativement plus fréquemment des femmes que des hommes, qui, en juin plutôt qu'un autre mois, ont le plus souvent recueilli un passereau, en tout cas un

autre animal (un autre oiseau) qu'un rapace ou un oiseau de mer.

Pour plus de la moitié des enquêtés (58%), ce n'était pas la première fois qu'ils trouvaient un animal en difficulté. Parmi eux, la part de ceux qui avaient tenté de soigner eux-mêmes l'animal s'élèvent à 45%, tandis que très peu (2%) s'étaient adressés à un centre de sauvegarde, 19% avaient consulté un vétérinaire et 34% avaient recherché quelqu'un sans trop savoir à qui confier l'animal. La comparaison des conduites à la première rencontre et à celle qui a immédiatement précédé l'enquête, fait apparaître que d'une part le nombre de ceux qui tentent de soigner eux-mêmes l'animal a un peu augmenté (de 106 à 121, mais respectivement sur 235 et sur 450), plus des deux tiers (69%) de ceux qui ont tenté de soigner l'animal ayant déjà eu cette réaction précédemment, mais d'autre part plus de la moitié (54%) de ceux qui avaient fait cette tentative une première fois ont changé de conduite cette fois-ci.

Tabl. 5 - Conduite actuelle et conduite passée (N=235)

	tentative de soins récente	autre conduite	
avaient déjà tenté de soigner	37,7	53,7	100
avaient eu une autre conduite	17,0	82,9	100
	30,2	69,7	100

Khi2 = 22,1 (très significatif) ddl = 1 p = 0,001

Cependant 31% qui précédemment n'avaient pas cherché à soigner eux-mêmes l'animal, l'ont tenté cete fois-ci. Les uns et les autres ont fini par apporter l'animal dans un centre de sauvegarde comme s'ils anticipaient un échec après une première tentative jugée vaine. C'est d'ailleurs en termes de compétence que beaucoup d'entre eux expliquent leur démarche, comme si tout compte fait ils finissaient par s'estimer incompétents pour soigner l'animal recueilli. Cette interprétation va dans le sens de l'hypothèse d'une parenté entre la conduite de sauvegarde de la faune sauvage, telle qu'elle est pratiquée par certains, et la pratique de domestication ou d'apprivoisement, toute la différence, y compris dans les techniques de soin, étant affaire de finalité : sauver un individu pour se l'approprier [bien propre] ou bien pour le rendre (capable de survivre) à "l'état sauvage" [*res nullius*].

Les variantes typiques qui se sont précédemment dessinées, sont confirmées quand le profil des modalités est établi à partir de la durée d'acheminement de l'animal vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Au couple d'opposition quant à l'intervalle de temps entre la rencontre de l'animal et son "entrée" dans un centre de sauvegarde (moins d'un jour/plus de trois jours) correspondent des variantes typiques contrastées. La première est celle de jeunes "inactifs" (scolaires et étudiants) de moins de 25 ans qui recueillent des oiseaux de mer, au mois d'août sur les côtes de Bretagne, et les apportent au centre le jour même où ils les ont trouvés. A l'opposé, du point de vue de la durée, se situe une deuxième variante caractérisée par la répétition de tentatives personnelles de soins, qui sont typiquement plutôt le fait de femmes, membres des catégories supérieures de la hiérarchie sociale, ayant recueilli un autre animal qu'un rapace ou un oiseau de mer, essentiellement des passereaux, en juin et juillet, dans le limousin. Une troisième variante, comme la première, correspond à la durée de garde la plus courte et rassemble des personnes qui ne tentent pas de soigner l'animal, elle a cependant des contours plus flous en ce sens qu'elle concerne à la fois plutôt la classe populaire mais aussi quelque peu la classe moyenne, le mois de mars mais aussi les mois d'automne et d'hiver et, dans ce cas, l'animal recueilli est typiquement un rapace dans le sud-est mais aussi en Pays de Loire et Poitou-Charente. Enfin une quatrième variante occupe, pour ainsi dire, une

position intermédiaire à plusieurs titres d'ailleurs : l'animal recueilli en avril-mai, gardé de un à trois jours, par des membres des classes moyennes.

Plus du tiers (40%) des enquêtés expliquent qu'ils connaissaient déjà le centre de sauvegarde où ils ont (fait) transporté l'animal. Pour les deux tiers d'entre eux (67%), ce n'était pas le premier animal trouvé en difficulté et les trois quarts d'entre eux ont gardé l'animal moins d'un jour. Dans ce cas, le type déjà plusieurs fois mentionné - oiseau de mer, découvert sur la côte ouest, notamment en Bretagne, au mois de juillet et en août -, est le plus nettement représenté. Les militants d'association, qu'il s'agisse de protection de la nature, de protection animale ou d'autres associations, mais aussi les membres de groupes ornithologiques, figurent en nombre relativement important parmi ceux qui disent avoir eu l'idée d'amener l'animal dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage parce qu'ils connaissaient déjà celui-ci. En outre, pour une part relativement importante de ces personnes, leur démarche est orientée par le souci de protéger la nature et, dans une moindre mesure, de préserver des espèces en voie de disparition. Ces caractéristiques donnent une nouvelle dimension idéaltypique qui correspond d'ailleurs à une des hypothèses initiales de la recherche, concernant les agents de cette pratique. Cependant la valeur relative de ces caractéristiques corrige l'hypothèse tout en l'enrichissant : ce n'est là qu'un des types de la population exerçant cette pratique, mais de toute évidence le type le plus proche des agents qui s'occupent bénévolement des centres de sauvegarde de la faune sauvage ou de leurs "antennes" locales[10].

La nature des médiations entre l'agent qui a trouvé l'animal, et le centre de sauvegarde où celui-ci est entré, ne semble pas socialement quelconque. Ainsi, c'est par l'intermédiaire d'un vétérinaire que 22% des enquêtés ont eu l'idée de s'adresser à un centre de sauvegarde de la faune sauvage. La plupart d'entre eux ne sont pas membres d'association de protection de la nature, ce qui les distingue des précédents. En revanche la part d'entre eux dont la formation générale est inférieure au baccalauréat, fait que cette catégorie semble se distinguer socialement de ceux qui se sont adressés à la SPA, parmi lesquels la plus forte proportion est celle des cadres supérieurs et des diplomés d'enseignement supérieur. Une minorité (12%) a obtenu l'adresse d'un centre de sauvegarde par l'intermédiaire d'un parc naturel ou d'agents publics tels que gendarmes et pompiers, gardes-chasse ou gardes forestiers ; cette catégorie est caractérisée par la forte proportion de personnes qui n'ont pas tenté de soigner l'animal découvert, le plus souvent un rapace (34/53), mais ont cherché quelqu'un (nombre d'entre eux, le faisant pour sauver un spécimen d'une espèce menacée) - ensemble de traits qui les distingue nettement de la catégorie suivante. Celle-ci est constituée de celles et ceux qui ont connu le centre de sauvegarde par un ami, un voisin (8%) ou d'une autre façon (2%), voire en lisant un prospectus (5%) ; elle est, pour beaucoup, faite de femmes qui ont recueilli plutôt des animaux autres que des rapaces ou des oiseaux de mer, souvent des passereaux, et qui ont tenté de les soigner en les gardant plus de trois jours. Nombre d'entre eux (elles) évoquent leur pitié devant un être qui souffre.

Certes ces variantes typiques de la pratique ne sont jamais que des "configurations factices", comme disait Max Weber[11], et il n'est nullement question de prétendre y voir la réalité. Mais, en tant que constructions idéaltypiques, ici fondées le plus souvent sur l'analyse factorielle des correspondances, elles permettent précisément de rendre intelligible la diversité de la pratique et d'en saisir, de manière esquissée, les principes organisateurs. Dans la mesure où cette pratique est une "activité significative", au sens wéberien du terme, l'étude des significations que les agents accordent à leur action, constitue un premier niveau d'analyse qui permet de cadrer leurs représentations du sens de leur pratique, leurs normes et valeurs de référence, et en cela de porter au jour l'ethos qui inspire leurs conduites.

LES SIGNIFICATIONS D'UNE PRATIQUE TYPIQUE

L'ensemble des raisons de la pratique qui se conclut provisoirement par "l'entrée" d'un animal dans un centre de sauvegarde de la

faune sauvage, est assez disparate, les unes évoquant des conditions particulières ou s'en tenant à la situation, les autres se situant au niveau des principes généraux.

D'un côté l'état de l'animal, le sentiment d'être incompétent pour le soigner et le souci de trouver quelqu'un qui ait cette compétence, l'impossibilité de s'occuper de cet hôte encombrant (manque de temps, manque de place, etc.) ; ou encore, sur un registre assez différent, l'explication en termes de réseau d'interconnaissance - "parce que nous nous connaissons déjà" ou bien, comme on vient de le voir, le vétérinaire consulté, un voisin, un ami, ont servi d'intermédiaires, d'ailleurs l'exposé des motifs donne parfois lieu à un récit circonstancié d'un acheminement difficile (cf. extrait encadré ou encore, par exemple, cette réponse brève : "Personne n'en voulait dans la région, je les ai ramenés chez moi à Neuilly, puis au centre").

"Je pense qu'il faudrait combler certaines lacunes auprès des vétérinaires, mairies ou autres intervenants afin de mieux faire connaître la "marche à suivre" lors de la découverte d'un animal blessé. J'ai rencontré des difficultés pour obtenir l'adresse du centre le plus proche (éloigné malgré tout de plus de 100 kilomètres), ceci pouvant décourager beaucoup de personnes et jouer sur la vie de l'animal.
L'idéal serait peut-être la diffusion auprès des vétérinaires d'un document (dépliant) regroupant conseils de soins et de capture et adresses des centres et des personnes pouvant assurer le transport vers ce centre (ainsi que les premiers soins).
De plus, rencontrant beaucoup plus de chasseurs dits "viandards" que de gens sérieux, le fait de devoir contacter l'Office de la chasse et de la faune sauvage lors de la découverte d'un animal qu'ils jugent nuisible, me paraît peu réconfortant quant à l'avenir du dit nuisible. Même si l'Office en lui-même n'a que des buts louables, les chasseurs locaux (gardes compris) sont parfois peu recommandables. Ceci dit sans animosité envers quiconque mais une certaine méfiance qui risque aussi de "refroidir" certains "sauveteurs".

[Extrait de la réponse d'une enquêtée à la dernière question du questionnaire : "Qu'attendez-vous d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage?". Agent spécialisé en Ecole maternelle, cette femme qui avait 33 ans en décembre 1995, avait trouvé en bordure de route, dans une forêt où elle se promenait, un oiseau qu'elle a identifié elle-même comme étant une buse variable.]

Ainsi rassemblées, ces réponses représentent 45% de l'ensemble (non réponses exclues). Parmi ces réponses certaines sont particulièrement significatives d'une démarche rationnelle ("Trop blessé pour récupérer seul, sans soins. Pas capable de le soigner moi-même. Le vétérinaire m'a donné votre numéro de téléphone." ou "Travaillant toute la journée, il nous était impossible de nourrir l'oiseau correctement") ; d'autres invoquent une situation d'urgence ("Situé dans un champ de blé, il était impossible de négocier le retard de la fauche ou le déplacement du nid avec l'agriculteur concerné") ; d'autres encore expriment un certain embarras comme dans la réponse suivante : "Parce qu'il y avait un chat à la maison. De plus, je ne savais pas ce que c'était, peur d'un rapace" [en fait, il s'agissait d'un jeune martinet] ou enfin d'un échec avoué : "Trop apprivoisé. On pensait qu'il repartirait lui-même" [femme de ménage de 44 ans qui a soigné, chez elle, pendant 4 semaines, un faucon crécerelle]

D'un autre côté, les raisons s'ordonnent dans une argumentation qui correspond assez fidèlement à celle qu'énonce l'UNCS[12] : il s'agit de soigner, de guérir, de sauver un animal et - mais cette fin est moins souvent mentionnée - de le relâcher. De ce pôle qui réunit, lui aussi, 45% des réponses, peuvent être rapprochées les références à la norme (interdiction de garder un spécimen d'une espèce protégée, évocation de la loi ou du devoir de sauver un animal), également la référence au principe de protection de la faune ou, plus globalement, de la nature, ou encore l'invocation de l'amour des animaux. Certaines de ces réponses sont l'expression d'une véritable profession de foi : "Je me sens énormément concerné en ce qui concerne la nature, j'ai un amour sans limite pour tout ce qui la concerne. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de sauver cet animal blessé" ou "Aimant les animaux, cela ne me coûtait rien de tenter d'en sauver un, à part la joie de le savoir de nouveau en bonne santé"

Cette répartition bimodale des motifs d'acheminement vers un centre de sauvegarde polarise les profils de conduite : au pôle *compétence-incompétence-impossibilité* correspondent tendanciellement des tentatives de soin (près de 40%) avec une part relativement élevée de délais de plus de trois jours entre la découverte de l'animal et son transfert au centre (pourtant, dans 45% de ces cas, l'animal n'a été identifié que par le responsable de centre), également des caractéristiques telles que célibataires ou conjoint(e)s de cadres supérieurs, la mère étant souvent "sans profession" (dans 54% des cas) et, dans une moindre mesure, résidence péri-urbaine et rencontre de l'animal au cours de déplacements quotidiens ; au pôle *soigner, guérir, sauver* se situent assez massivement (plus des trois quarts de ceux qui donnent ce motif) des personnes qui se séparent de l'animal en moins d'un jour sans avoir tenté de le soigner eux-mêmes - plus de la moitié d'entre eux ont cherché quelqu'un pour s'en occuper et 40% (c'est la plus forte proportion) avaient trouvé l'animal au cours d'une promenade ou d'une randonnée. Quant aux enquêtés qui justifient leur démarche par l'état de l'animal (10% de l'ensemble), près des trois quarts n'en sont pas à leur première découverte d'animal blessé ou en difficulté (autre qu'un rapace ou qu'un oiseau de mer, dans un peu plus de la moitié des cas), nombre d'entre eux donnant à leur action la valeur d'un geste de pitié à l'égard d'un être qui souffre.

Environ 5% des enquêtés font référence à la norme pour justifier leur conduite. Or, depuis le 10 juillet 1976, le "devoir de sauvegarde" des espèces animales relève effectivement d'un texte de loi. Définie comme une norme générale que chacun doit respecter dans ses activités publiques et privées, cette obligation a valeur d'institution au sens que Durkheim donnait à ce terme. Interrogés sur ce que leur démarche signifie, certains, peu nombreux certes, de ceux qui recueillent des animaux blessés, évoquent explicitement un devoir ou, pour ainsi dire, une norme universelle au point que s'y soumettre leur semble aller de soi : c'est là, disent-ils, "un acte naturel et évident", "une réaction naturelle", "un geste normal".

Si la référence à la norme exprime la force contraignante d'une pratique instituée, elle ne dit rien de ce qui peut motiver le comportement hormis précisément la valeur sociale, pourtant labile, du respect de la norme. Les déterminants des conduites sont, à n'en pas douter, autrement plus complexes et plus profondément enracinés que les formules simples dont usent les agents pour se représenter le sens de leur pratique. Mais ces énoncés sont eux-mêmes constitutifs de la pratique qu'ils catégorisent et problématisent. Aussi, tout en sachant qu'ils recouvrent potentiellement tout un discours latent et une grande diversité d'acceptions, il importe d'en repérer la récurrence et d'en relever la régularité pour étudier le sens de leur pratique. Or les motifs repérés comme les plus fréquents et les plus mis en avant dans les entretiens initiaux de l'enquête, s'énoncaient en des termes qui présupposent grosso modo trois figures de la fragilité et qui ont été repris dans le questionnaire[13].

La plus évidente des fragilités est sans conteste celle de l'animal blessé ou en situation précaire comme c'est apparemment le cas de jeunes tombés du nid et à la merci du premier prédateur venu. Cette fragilité est d'abord celle d'un animal qui n'est plus ou n'est pas encore en mesure d'assurer sa survie et qui dans les deux cas semble voué à une mort prématurée.

Cependant c'est une double fragilité que perçoivent et que trahissent ceux pour qui leur démarche est avant tout "un geste de pitié pour un être qui souffre" : d'une part fragilité de l'animal non seulement vulnérable puisque déjà blessé ou susceptible de l'être, non seulement défini comme "être sensible" (article 9 de la loi de 1976), mais avant tout perçu comme un être souffrant, donc pitoyable ; d'autre part fragilité de la personne confrontée à cette souffrance et qui en éprouve de la pitié, qui s'en trouve donc profondément émue. S'agissant d'animaux, sutout des plus petits, cette réaction passe souvent pour de la sensiblerie, toujours stigmatisée comme faiblesse tant par les détracteurs de la protection animale que par des "protecteurs" de la nature. Toutefois, si toute compassion est fragilité en ce sens qu'elle implique l'identifica-

tion sensible à autrui, elle peut aussi être une force qui pousse à tout mettre en oeuvre pour que cesse ou s'amoindrisse la souffrance plutôt que le seul spectacle de celle-ci[14]. Encore qu'"un geste de pitié" puisse manquer d'efficacité et n'être précisément qu'un geste, c'est à cette sorte de "pitié créatrice" que se réfèrent plus de la moitié (55,4%) des enquêtés[15].

Cet énoncé, issu des variantes du discours commun aux interviewés, marque une inversion des schèmes ordinairement représentatifs du rapport à l'animal : la distinction entre l'humanité et l'animalité a souvent poussé sinon à nier la souffrance animale, du moins à la méconnaître ou à la minimiser, parfois même à justifier l'indifférence à celle-ci ; la prise en compte de la sensibilité conduit inversement à valoriser la proximité entre l'homme et l'animal, y compris en passant outre la frontière (sociale) entre le "sauvage" et le "domestique". L'oiseau blessé ou tombé du nid est la figure exemplaire de la fragilité "des plus faibles", cette faiblesse constituant pour certains une raison particulière de voir autrui dans cet animal et de le respecter[16].

L'oiseau blessé ou le mammifère sauvage "en mauvais état" peut être perçu non seulement comme un individu en difficulté mais plus encore comme un spécimen rare d'une espèce menacée. Le recueillir pour le (faire) soigner est alors un acte finalisé par le souci de préserver une espèce dite "en voie de disparition". Ce n'est pas ou plus seulement la fragilité ressentie qui est en cause mais une autre fragilité, éventuellement plurielle et discriminante, qu'il est certes plus difficile de se représenter communément. Elle suppose que les agents soient sensibles non tant aux maux dont globalement la faune sauvage est victime, qu'à la fragilité de telle ou telle espèce. Cette sensibilité là implique à la fois des savoirs et savoir-faire ornithologiques ou, plus généralement, zoologiques - ne serait-ce que pour identifier l'espèce à laquelle appartient l'individu en difficulté - et des informations sur les espèces protégées ou plus savamment des connaissances en dynamique des populations animales. C'est sans doute ce qui explique que ce motif ne soit retenu en première position que par une minorité d'enquêtés (8,4%) alors qu'il constitue le principe essentiel de la *doxa* de l'UNCS[17].

Tour à tour rapportée aux "prélèvements immodérés" de la chasse, de la pêche ou d'autres pratiques de surexploitation (notamment le commerce sous toutes ses formes), aux diverses pollutions dont les marées noires ne sont que les plus spectaculaires, à la disparition des biotopes de certaines espèces ou à leur modification par introduction d'espèces exotiques ou métissées (animaux transgéniques), la fragilité des espèces menacées renvoie à une autre fragilité plus fondamentale. Le motif le plus fréquemment retenu est en effet celui de "la protection de la nature". Cette signification est occurrente dans près des 3/4 des réponses à la question portant sur le sens de la pratique et surtout elle figure en première position dans 30,9% des réponses. Résumant un discours raisonné qui relève du type wéberien de "l'action rationnelle en finalité", cette modalité subordonne la tentative de sauver un animal à cette fin globale qu'est "la protection de la nature". Pour autant, elle présuppose une fragilité elle-même globale, imputée à l'activité humaine : dans l'animal "en détresse" c'est la fragilité de "la nature" qu'il faut voir - de la précarité des rapports interspécifiques à celle des équilibres environnementaux, dont les désordres climatiques sont la figure exemplaire.

C'est là encore un renversement des perspectives : à la nature qu'il importait de maîtriser, et particulièrement à la sauvagerie animale qu'il fallait combattre ou contenir, sinon réduire à néant, se substitue la figure d'une nature fragile dont la sauvagerie même est à sauvegarder de l'action humaine. La sensibilité à cette fragilité d'un "ordre naturel" où "le sauvage" - qu'il s'agisse de fleuves, de sites, de flore ou de faune - a sa place, mais une place menacée, cette sensibilité semble partagée par un grand nombre des personnes qui fréquentent les centres de l'UNCS, qu'ils en soient responsables, correspondants locaux ou pourvoyeurs occasionnels.

Au-delà, et certains le disent explicitement, c'est **la vie** qu'il importe de respecter[18]. Ainsi, l'une des figures essentielles de la fragilité, qui se dessinent à partir de ces réponses, est celle de la vie comme réalité existentielle toujours menacée d'atteintes mortelles mais

aussi comme principe initial vulnérable ou comme valeur ultime dont la viabilité demeure toujours suspendue à des conditions culturelles changeantes : dans certaines circonstances (la guerre notamment) d'autres contraintes collectives s'exercent sur les individus au point de rendre cette valeur particulièrement précaire. Valeur de référence certes, mais dont la vulnérabilité n'est pas sans rapport avec cette labilité particulière des systèmes cognitifs confrontés à de "nouveaux problèmes" (impact de la notion de biodiversité ou des pratiques de "manipulation génétique" sur la représentation du vivant, sur les systèmes explicatifs et sur l'organisation des sciences biologiques et celle de leurs rapports aux sciences environnementales).

L'explication par le souci de protéger la nature est relativement plus fréquente chez les enquêtés dont le niveau culturel est élevé, la référence à la pitié relativement plus fréquente chez ceux dont le niveau culturel est moins élevé - mais dans ces deux cas le niveau culturel est estimé à partir de cet indicateur grossier qu'est le niveau de formation, de ce fait le tri croisé ne concerne que 203 enquêtés.

Cependant le quart des enquêtés a négligé ou refusé la consigne de classement et c'est un peu comme si, en effectuant leur choix multiple dans le désordre, beaucoup avaient voulu signifier l'enchevêtrement des mobiles et raisons de leur conduite. Non seulement une figure de la fragilité peut en (dé)voiler une autre mais encore elles semblent parfois se fondre l'une dans l'autre et se transformer en se superposant[19]. Cette manière d'exprimer l'entrelacs des motifs semble renvoyer aux singularités idiosyncrasiques et décourager l'analyse sociologique. Pourtant les significations accordées à cette pratique de sauvegarde ne se distribuent pas socialement au hasard.

Une analyse factorielle des corespondances entre les modalités de cinq variables dont celle qui classe les raisons que les enquêtés donnent de leur pratique, permet d'observer trois configurations distinctes : l'une est orientée par le souci de préserver des espèces menacées, la deuxième par la pitié pour un être qui souffre, la troisième par la volonté de protéger la nature.

Graphique 1 - Structure tripartie de relations (animaux recueillis, motifs,etc.)

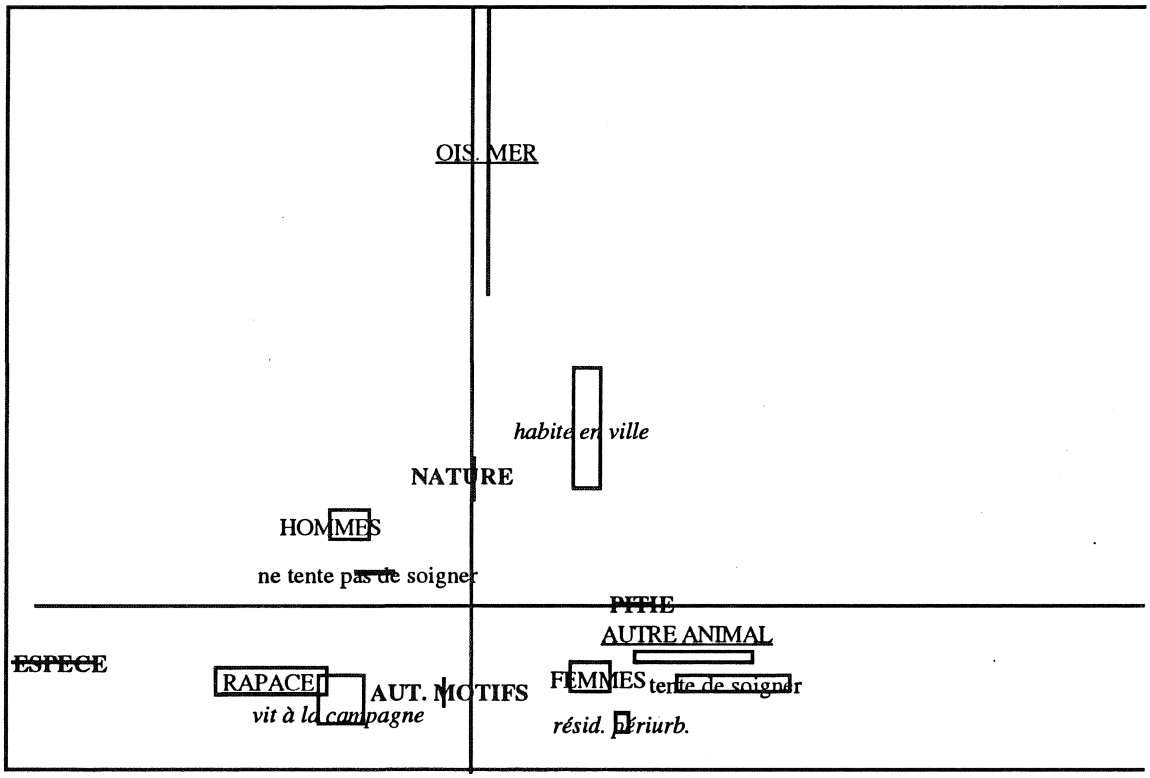

Sur le premier facteur qui représente 27% de l'information, nombre de modalités opposent ceux qui ont découvert un rapace et ceux (ou plus souvent celles) qui ont trouvé un animal, qui n'est ni un rapace ni un oiseau de mer. Les premiers, plutôt des hommes que des femmes, vivent à la campagne et expliquent leur démarche par leur préoccupation de préserver des espèces animales en voie de disparition. Les seconds, d'ailleurs plutôt des femmes que des hommes, s'opposent aux précédents par leur conduite même et par le sens qu'ils (ou plutôt qu'elles) lui accordent : sensibles à la souffrance d'un individu, elles ont d'abord tenté de le soigner elles-mêmes.

Le deuxième facteur (15% de l'information) différencie nettement ceux qui ont recueilli un oiseau de mer (près de 41% de ce deuxième facteur) : hommes ou femmes, ce sont surtout des citadins qui accordent à leur pratique la valeur d'une action de protection de la nature (ces deux modalités contribuent à 24,4% du deuxième facteur).

Quant au troisième facteur (11,4% de l'information), d'une part il fait resortir la pitié comme mobile dominant de celles plutôt que de ceux qui tentent de soigner l'animal découvert, mais aussi le fait qu'il s'agit souvent de résidents périurbains - à elles deux, ces modalités créent 53% du troisième facteur -, d'autre part il montre l'importance des autres motifs ou des réponses inclassables parce que non hiérarchisées.

Au fur et à mesure que d'autres variables sont intégrées à l'analyse, le modèle se complexifie tout en gardant cette triple structure. Ainsi la configuration polarisée par la pitié pour un animal qui n'est ni un rapace ni un oiseau de mer, s'oppose aux deux autres par la qualité de l'identificateur qui est le plus souvent la personne qui a découvert l'animal plutôt que le responsable du centre de sauvegarde, ce qui est surtout le cas quand l'animal est un rapace. Elle s'y oppose encore par les circonstances et le lieu de la découverte : c'est typiquement au cours d'activités domestiques ordinaires, dans le jardin ou à proximité de la maison, que l'animal a été trouvé, tandis que le recueil des oiseaux de mer a eu lieu sur la plage ou la côte, pendant une promenade ou un parcours sportif, la rencontre d'un rapace en difficulté se faisant plutôt au cours de déplacements ou de l'activité professionnelle, sur route, dans les bois ou les champs.

Graphique 2 - Structure relationnelle complexe

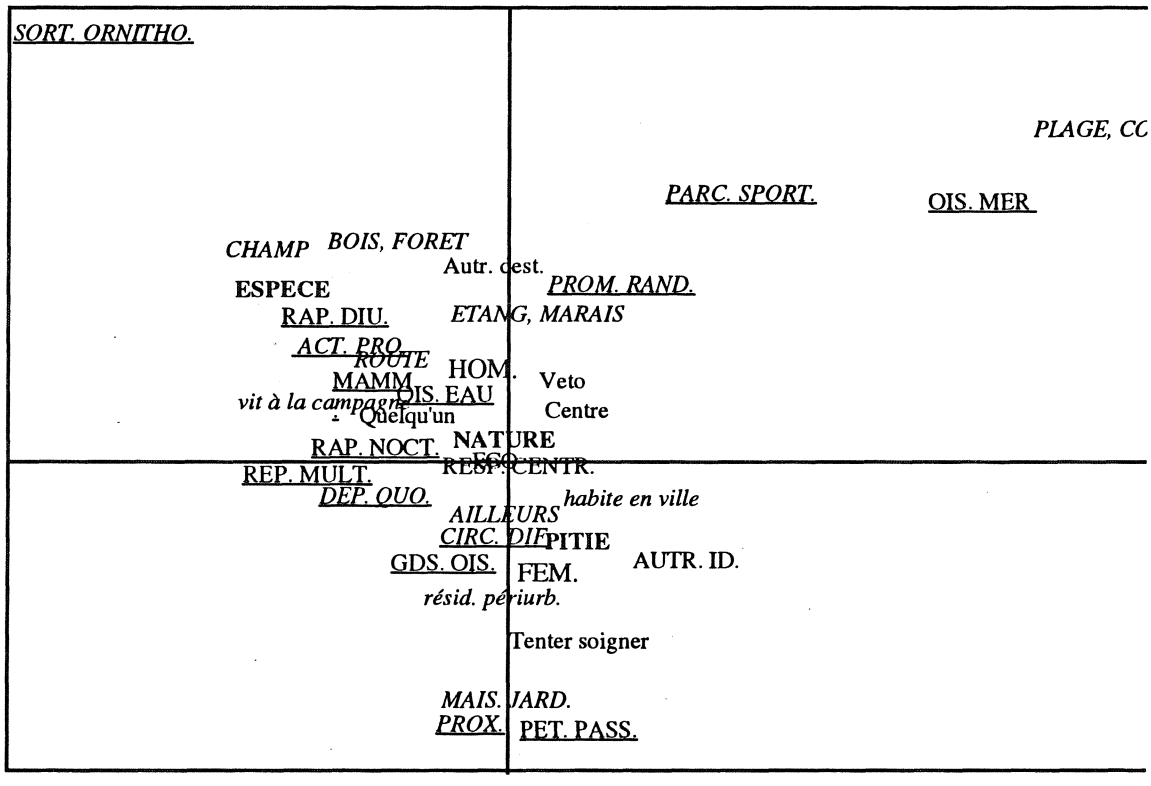

Si d'une part l'analyse prend en compte le temps passé entre la découverte de l'animal et son entrée dans un centre de sauvegarde, si d'autre part la conduite est décrite non plus au moyen d'une variable dichotomique (tenter de soigner ou non) mais selon quatre modalités, tout en substituant une classification plus fine à la tripartition des animaux recueillis, alors les liens observables entre modalités se font plus nombreux - par exemple jusqu'à 68 significatifs pour une analyse factorielle portant sur 9 variables - et produisent un système de relations plus complexe, qui demeure cependant triplement polarisé. En ce qui concerne l'animal découvert, la modalité "petit passereau" apparaît nettement comme le pôle d'attraction des modalités suivantes : d'un côté l'oiseau a été découvert dans le jardin ou auprès de la maison, dans des circonstances ordinaires de la vie courante, de l'autre une femme qui réside en périphérie d'une ville et qui se dit animée par la pitié, a tenté elle-même de soigner l'oiseau qu'elle a identifié elle-même, en le gardant plus de trois jours, (ces 9 modalités contribuant à créer 57% du facteur 1). Comme dans les analyses factorielles précédentes, la modalité "oiseau de mer" polarise nettement les modalités "plage, côte", "parcours sportif" et "promenade ou randonnée", "homme", "habite en ville", "s'adresse directement au centre de sauvegarde ou consulte un vétérinaire". En revanche tout en restant identifiable, la troisième configuration apparaît plus dispersée du fait notamment de la distinction entre rapaces nocturnes et rapaces diurnes : si les uns et les autres sont surtout trouvés le long des routes (c'est le cas pour 34,5% des rapaces recueillis, cependant les nocturnes sont relativement un peu plus nombreux que les diurnes à être "victimes de la route" : 36,4% des rapaces nocturnes et 33% des rapaces diurnes), les deux tiers restant se distribuent différemment en ce qui concerne le lieu et les circonstances de la découverte. En effet, si pour l'ensemble des rapaces la modalité relativement la plus importante est celle de circonstances liées à l'activité professionnelle (y compris la tournée professionnelle), l'écart entre valeurs observées et valeurs théoriques pour cette modalité est plus grand pour les diurnes que pour les nocturnes (respectivement 5,3 et 1,5) tandis que c'est l'inverse pour les déplacements quotidiens (7,4 pour les nocturnes), de même les rapaces diurnes trouvés dans un champ, dans un bois ou une forêt, sont proportionnellement plus nombreux que ne le sont les nocturnes : 15,2% des diurnes ont été recueillis dans un champ et seulement 2,3% des nocturnes (les écarts entre valeurs observées et valeurs théoriques sont de 10,6 pour les premiers et de - 3,O pour les seconds), les rapaces diurnes représentent la moitié des animaux trouvés dans un bois ou une forêt et les rapaces nocturnes 34,6%, cependant 11,6% des diurnes et 10,2% des nocturnes ont été trouvés dans un bois ou une forêt (les écarts étant respectivement de 6,4 et de 3,8). En outre, si le motif dominant reste la préservation d'espèces menacées, le souci plus global de protection de la nature, qui occupe une position centrale dans l'ensemble du modèle, tend à bipolariser le sous-ensemble, celui-ci restant centré autour des modalités "homme", "résidence à la campagne" et celles qui codifient d'une part la conduite consistant à chercher quelqu'un pour s'occuper de l'oiseau plutôt que de tenter de le soigner soi-même, d'autre part le délais d'acheminement le plus bref ("moins d'un jour") vers un centre de sauvegarde.

L'intégration de ces variables descriptives de la pratique permet d'éviter une interprétation qui s'appuierait sur une représentation anthropologique stéréotypée, fondée sur quelques grandes oppositions telles que homme/femme, raison/sentiment, dehors/dedans, haut/bas, etc. Là où les figures formées à partir d'analyses factorielles des correspondances semblent mettre en évidence la combinaison de couples d'opposition qui structurent communément l'imaginaire social, par exemple, en référant à l'homme le rapace et ses attributs symboliques tels que la grandeur, la hauteur, la force, etc., par opposition au passereau lui-même rapporté à la femme, comme cristallisation dans un symbole animal de qualificatifs tels que petit, bas, faible, etc., il importe de ne pas "naturaliser" ces oppositions structurales et d'y voir seulement la traduction graphique d'attractions entre certaines modalités de variables construites pour rendre intelligible la diversité des rapports entre une pratique et ses agents.

Cependant cette pratique résulte d'une rencontre entre agents humains et "non humains"

et, en reprenant cette distinction faite par Michel Callon, il s'agit de marquer toute l'importance du comportement de ces agents non humains dans la détermination de la situation et de ses caractéristiques[20]. A cet égard, la récurrence saisonnière de victimes spécifiques est, cela a déjà été dit, la résultante d'activités humaines - si certaines sont saisonnières et meurtrières pour certaines espèces (la chasse, bien sûr, mais aussi, par exemple, le "dégazage" illicite de pétroliers qui profitent du "gros temps" en hiver), d'autres comme la circulation automobile sont permanentes - mais aussi d'activités animales qui sont elles-mêmes pour partie réglées sur les saisons (les migrations notamment).

Selon une autre manière de voir déjà évoquée, cette pratique est aussi celle d'agents confrontés à des patients. Mais agir pour sauver un animal en péril implique que l'agent soit sensible ou bien à la souffrance d'un animal (compassion) ou bien à ce que l'état de celui-ci peut représenter de fragilité (celle des espèces animales menacées, celle de "la nature"). Pour le dire autrement, l'action de recueillir un animal blessé suppose que celui ou celle qui agit ainsi, ait en quelque sorte pâti de cette confrontation. Or la nature et le degré de ce "pâtir" relèvent de l'*habitus* dont sont dotés les agents de cette pratique. Leur conduite dans cette rencontre imprévue est en effet à comprendre comme une réaction à une situation d'urgence plutôt que comme une action dont les motifs seraient conscients et les fins consciemment posées. Dans le feu de l'action, comme l'on dit, le comportement procède d'un rapport non thétique au monde. Comme l'écrivait Pierre Bourdieu, le comportement comme "réponse à une situation objective [...] suppose l'intériorisation de cette situation par la médiation d'une expérience infra-consciente de cette situation"[21].

Certes, interrogés après coup sur le sens qu'ils donnent à leur pratique et, entre autres, sur ce qu'ils attendent d'un centre de sauvegarde de la faune sauvage, ces découvreurs d'animaux en péril coulent volontiers leurs réponses dans la forme du discours qui exprime la *doxa* de l'UNCS, de telle sorte que les uns et les autres paraissent communier dans une même croyance, s'accorder sur les mêmes valeurs, se référer aux mêmes normes et se reconnaître les mêmes finalités. En tout cas un peu plus de la moitié (52%) des enquêtés déclare attendre des centres de sauvegarde précisément ce que ceux-ci annoncent comme étant leur fonction : **sauver des individus pour préserver des espèces.** Il n'est évidemment pas surprenant que cette attente aille de pair avec l'explication de la pratique par le souci de sauvegarder des espèces menacées de disparition. Il est cependant plus étonnant de constater que le nombre de réponses codifiables dans cette catégorie déborde largement le nombre de ceux qui choisissent de rendre raison de leur pratique en invoquant prioritairement la préservation des espèces, et qu'en revanche le nombre des attentes en termes de protection de la nature (9,2% des réponses à cette question) est bien inférieur au nombre de ceux qui donnent cette signification à leur propre action (on se souvient que les trois quarts des enquêtés invoquent ce motif et que 30,9% le placent en première position). Tout semble s'être passé comme si bon nombre d'agents avaient, au moment de répondre à l'enquête, bien distingué entre le sens qu'ils accordaient à leur action - ils lui donnent volontiers une dimension globale, pour ne pas dire universelle - et la signification que revêt à leurs yeux ce centre où ils viennent d'amener l'animal qu'ils ont découvert ; accèdant certes au niveau des espèces animales et de leur préservation, cette signification demeure liée, en quelque sorte, au rapport singulier entre individus dont l'un entend que tout soit mis en oeuvre pour sauver l'autre, et ce tout passe par le centre de sauvegarde de la faune sauvage, auquel le découvreur confie "son protégé" (ce sont des expressions maintes fois entendues au cours de l'enquête).

Mais d'une part ce fond commun a aussi ses quartiers, dès lors que l'analyse met en évidence des configurations de relations privilégiées entre modalités de variables, d'autre part l'ensemble que révèlent les réponses à ces quelques questions permet d'esquisser ce qui pourrait passer pour l'éthos des découvreurs d'animaux en péril. A travers l'emboîtement des finalités revendiquées et des figures de la fragilité que dessinent leurs énoncés, à travers l'entrelacs des motifs, des objectifs, des souhaits et des explications, sont identifiables des valeurs telles que la vie

(ou le vivant) par opposition à la mort, bien sûr, mais aussi en tant que principe créateur, la nature et le sauvage dans leur opposition à l'artificiel et au domestique, l'individu pour sa singularité mais aussi pour ce qu'il représente (comme potentiel génétique, par exemple), etc. ; des normes générales comme "respecter la vie", "protéger la nature", "préserver les espèces", "soigner l'individu blessé", "sensibiliser la population aux problèmes d'environnement", etc. ; des normes particulières ou règles de conduites concernant notamment la manière de s'y prendre avec un animal en difficulté ou l'amélioration de sa prise en charge, etc. ; des attitudes que ce soit à l'égard de l'animal, des "conditions de vie moderne", de la chasse, de la souffrance, etc. ; des vertus valorisées, des capacités souhaitées ou des incompétences reconnues et bien d'autres éléments qui font système tout en se déployant diversement selon l'ethos de classe qui inspire la conduite des agents.

Des formulations comme celles qui énoncent le principe de préservation des espèces animales s'entendent diversement selon la manière dont ces espèces sont qualifiées : quand elles sont dites "protégées", la formule réfère au respect de la norme (la réglementation européenne ou une convention mondiale, etc.) ; lorsqu'elles sont présentées comme "sauvages", l'expression ouvre sur des horizons de sens qui sont éventuellement ceux de l'esthétique ou de la biologie (biodiversité) ou d'autres encore ; "menacées", elles parlent de fragilité et de sensibilité aux fragilités dont, en un sens, elles témoignent. Outre que les attitudes des découvreurs d'animaux en difficulté peuvent apparaître diversifiées selon qu'ils s'orientent suivant ces lignes de développements possibles, elles sont simultanément l'expression du "système de valeurs implicites et profondément intérioriséées" - c'est ainsi que Pierre Bourdieu définissait l'ethos que chaque famille transmet à ses enfants[22] - que les agents doivent à leur position dans l'espace social.

UNE PRATIQUE SOCIALEMENT DIFFERENCIEE

Même si l'analyse porte sur un échantillon de population dont le degré de représentativité ne peut être précisé - faute de connaître ne serait-ce que le nombre de la population-mère, c'est-à-dire celle des individus qui ont acheminé des animaux vers les centres de sauvegarde en 1995-1996 -, elle permet cependant de mettre en évidence quelques caractéristiques particulières de l'ensemble des personnes qui ont répondu à l'enquête, et pour autant d'expliciter les rapports entre leurs positions sociales et les variantes tant de leur pratique que du sens que ces agents lui donnent, donc de dégager des logiques de différenciation sociale de leur conduite.

Tabl. 6 - Comparaison de la répartition selon le sexe

	Enquêtés	Population 1992*
Hommes	49,3	48,7
Femmes	50,7	51,3
	100	100

* Source : INSEE, *TEF*. 1994/95, p. 25

En ce qui concerne la proportion d'hommes et de femmes, l'échantillon est très représentatif de la population française. En effet les femmes y sont un peu plus nombreuses que les hommes : elles représentent 50,7% du groupe, ce qui n'est guère différent des 51,3% de population française au 1er janvier 1992.

Mais, du point de vue de l'âge, la structure démographique est très différente selon qu'il s'agit de la population des enquêtés ou de la population totale française : les "15-65 ans" représentent plus des neuf dixièmes des enquêtés, la moyenne d'âge s'élevant à 41 ans (ce qui est aussi la valeur centrale de la classe modale de l'échantillon, les "39-43 ans"), les personnes âgées de "65 ans et plus" y étant sous-représentées (8,1% au lieu de 17,7% en 1994) et surtout les "moins de 15 ans" étant pour ainsi dire absents de l'échantillon : 0,6% alors que ce groupe d'âge représente

environ 10% de la population à cette même date.

Les classes d'âge mûr (plus de 30 ans, moins de 50 ans) rassemblent environ 40% de l'échantillon, les plus jeunes près de 32% et les plus âgés 28%. Une autre tripartition montre que la distribution entre hommes et femmes est à peu près égale pour les classes d'âge de plus de 40 ans, mais qu'elle est très différente pour les classes d'âge inférieur : environ 64% des "moins de 25 ans" sont des hommes, tandis que près de 58% des "25 à 40 ans" sont des femmes (les écarts entre effectifs attendus et effectifs observés étant respectivement de + 8,5 et de + 11,5). Cette répartition est assez différente de la structure de la population française, du double point de vue du sexe et de l'âge. En effet pour le groupe d'âge des "moins de 25 ans", l'écart entre ce qu'il représente parmi les enquêtés et sa part (51,1%) dans la population totale au recensement de 1990 est de +12,9 au bénéfice des hommes ; c'est aussi le cas, mais dans une moindre mesure, pour le groupe des "40 ans et plus"(50,5% au lieu de 46,1%, soit un écart de +4,4 pour les hommes) ; en revanche, cet écart est de +7,8 au bénéfice des femmes pour le groupe des"25 à 40 ans".

Tabl. 7 - Distribution selon le sexe et l'âge

	Femmes	Hommes	
moins de 25 ans	36,2	63,8	100
de 25 à 40 ans	57,9	42,1	100
plus de 40 ans	49,5	50,5	100
Total	50,9	49,1	100

Khi2 = 8,41 (très significatif) ddl = 2p = 0,015

Les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires représentent plus du tiers (37,2%) des enquêtés. C'est dire que, parmi les personnes qui ont répondu à l'enquête, ces catégories sont sur-représentées comparativement à leur part dans la population française, qu'il s'agisse de la population totale ou de la population active : les cadres et membres des professions intellectuelles supérieures forment 15,7% de l'ensemble des enquêtés (à comparer aux 4,8% de la population totale en 1990) et jusqu'à 21,8% des actifs parmi les enquêtés (à comparer aux 12,9% de la population active selon l'enquête emploi de l'INSEE en 1996) ; la part des professions intermédiaires se monte à 29,4% des actifs parmi les enquêtés (20,7% dans l'enquête emploi de 1996) et l'écart s'accroît davantage si la comparaison est faite avec la population totale (21,5% au lieu de 8,3%). C'est aussi le cas des agriculteurs qui représentent 6% des actifs parmi les enquêtés (contre 3,4% de la population active en 1996) et 4,4% de l'ensemble des enquêtés (contre 1,8% de la population totale au RP de 1990).

En revanche les ouvriers sont sous-représentés parmi les enquêtés : un écart de - 13,6 quand la comparaison porte sur les seuls actifs, un écart de - 4,4 quand l'ensemble des enquêtés est rapporté à la population totale. Le cas des employés est moins net : l'écart est positif comparativement à la population totale (+ 3,8), il est négatif s'agissant des seuls actifs (- 6,3). Quant aux artisans et commerçants, ils ont une représentation à peu près identique parmi les actifs que ce soit parmi les enquêtés ou que ce soit dans la population active (respectivement 7,9% et 7,2%), tandis que leur contribution à l'ensemble des enquêtés présente un écart positif de 2,6 avec ce que représente cette catégorie dans la population totale[23]. En ce qui concerne les retraités et les inactifs, ils sont nettement sous-représentés parmi les enquêtés comparativement à leur part dans la population française : 7,4% pour les premiers au lieu de 16,3% et 20% pour les seconds au lieu de 40%. En outre, parmi les retraités, ce sont les cadres et membres des professions intermédiaires qui sont relativement plus nombreux que les employés et ouvriers à la retraite.

Tabl. 8 - Distribution selon le sexe et la profession

(effectifs et pourcentages en colonne)

	Femmes		Hommes		Total	
AGR.	9	4,1	10	4,7	19	4,4
ART-COM	9	4,1	16	7,6	25	5,8
CAD.	34	15,3	34	16,1	68	15,7
PR. INT.	51	23,0	42	19,9	93	21,5
EMPL.	52	23,4	18	8,5	70	16,2
OUV.	14	2,7	33	15,6	53	9,0
RETR.	14	6,3	18	8,5	32	7,4
ETUD.	20	9,0	33	15,6	53	12,2
INACT.	27	12,2	7	3,3	34	7,9
TOTAL	222	100	211	100	433	100

Khi2 = 53,3 (très significatif) ddl = 8p = 0,001

En résumé, si les découvreurs d'animaux en difficulté - du moins à en juger par ceux d'entre eux qui ont répondu à l'enquête - se recrutent dans toutes les catégories socio-professionnelles, ils occupent des positions sociales élevées ou moyennes relativement plus souvent que ne le laisse attendre la répartition de la population française, totale ou active. Cette caractéristique de position est à traduire en termes de capital économique, de capital social, mais aussi de capital culturel. Autrement dit, on peut s'attendre à ce que, parmi les découvreurs d'animaux en péril, une part significativement plus importante que ce n'est le cas dans l'ensemble de la population de référence, dispose d'avantages cumulés dans les différentes espèces de capital.

Dans cette structure d'ensemble, la distribution selon le sexe est souvent très nettement typée. C'est en tout cas très net pour la répartition par catégories socio-professionnelles, quels qu'en soient les regroupements[24]. Les femmes sont prédominantes parmi les inactifs, les employés et, avec un écart moindre, dans les professions intermédiaires ; les hommes sont plus nombreux parmi les ouvriers, les artisans et commerçants, les scolaires et étudiants et, dans une moindre mesure, parmi les retraités et les agriculteurs. En revanche les hommes et les femmes se partagent également la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les écarts aux pourcentages moyens toutes lignes confondues, donc à la répartition des hommes et des femmes dans l'ensemble des enquêtés, sont particulièrement importants pour les inactifs, les ouvriers et les employés.

Tabl. 9 - Distribution selon le sexe et la profession

(en pourcentages par ligne)

	Femmes	Hommes	
Agriculteurs	47,4	52,6	100
Artis., Comm.	36,0	64,0	100
Cad., Pr. int. sup.	50,0	50,0	100
Pr. interméd.	54,8	45,2	100
Employés	**74,3**	25,7	100
Ouvriers	15,4	**84,6**	100
Retraités	43,8	56,3	100
Scolair. & Etud.	37,7	62,3	100
Inactifs	**79,4**	20,6	100
Ensemble	51,3	48,7	100

Khi2 = 53,3 (très significatif) ddl = 8 p = 0,001

La comparaison entre d'un côté cette distribution des enquêtés selon le sexe et la profession et de l'autre celle qui y correspond dans la population française permet d'affiner la spécificité de la structure du milieu des découvreurs d'animaux en péril : si la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures pèse d'un poids plus lourd dans le groupe des enquêtés que dans la population, cela est dû aux femmes plus qu'aux hommes, puisque ceux-ci y sont relativement moins nombreux et celles-là relativement plus nombreuses que les uns et les autres ne le sont dans la population française de 15 ans ou plus[25]. De même en ce qui concerne la catégorie des professions intermédiaires où les femmes sont plus nombreuses, elles y ont aussi relativement plus d'importance que les hommes : elles représentent 54,8% (contre 45,2% d'hommes) là où l'enquête emploi de mars 96 indique une distribution inverse (45,3% de femmes et 54,7% d'hommes). Des catégories qui ont une moindre présence parmi les enquêtés de l'UNCS, les artisans et commerçants ainsi que les agriculteurs, sont présentes à la fois par plus d'hommes que de femmes, mais elles ont une représentation féminine plus forte qu'elle n'est dans la population active. En revanche, en dépit du nombre de femmes dans la catégorie "employés" tant dans la population française que dans celle de l'enquête UNCS, leur représentation parmi les enquêtés de cette catégorie est inférieure de 2,7 à ce qu'elle est dans l'enquête emploi. Par ailleurs, alors que, selon cette même enquête emploi 1996, les élèves et les étudiants (de 15 ans et plus) sont plus souvent des filles (51,2%) que des garçons (48,7%), près des deux-tiers d'élèves et étudiants sont de sexe masculin (62,3%) et seulement 37,4% de sexe féminin dans l'enquête auprès des découvreurs d'animaux en péril. Quant aux ouvriers, ce sont relativement plus fréquemment des hommes que des femmes (respectivement 84,6% au lieu de 79,7% pour les premiers et 15,4% au lieu de 20,3% pour les secondes).

D'autres indicateurs de position, tels que les diplômes ou les niveaux de formation, viennent confirmer ces résultats. Certes le nombre des non réponses aux questions portant sur les diplômes est important : plus du tiers des enquêtés n'ont pas indiqué leur diplôme général le plus élevé et plus de la moitié n'ont fourni aucune information sur leur formation professionnelle[26]. Toutefois le taux de non réponses tombe à 16% lorsque les deux indicateurs sont cumulés pour obtenir un indice supérieur (études supérieures et/ou niveaux de qualification I, II et III) ou inférieur (pas d'études supérieures et/ou niveaux IV, V et VI)[27]. La construction de cet indice se justifie dans la mesure où la corrélation est très forte entre ces deux indicateurs de capital culturel : seuls 4,6% de ceux qui, du point de vue du diplôme professionnel, se situent aux niveaux IV, V et VI déclarent un diplôme d'études supérieures ; en revanche 60,7% de ceux qui se situent à ces niveaux n'ont pas répondu à la question du diplôme général, ce n'est le cas que du quart des enquêtés dont la qualification est de niveau I, II ou III. La part des enquêtés qui présentent cet indice supérieur s'élève à 31,5%, ce qui semble différencier cette population par rapport à la population des 15 ans ou plus qui au recensement de 1990 ne comportait que 9,8% des catégories "Bac+2" et "diplôme supérieur"[28].

Reste que la corrélation est très forte entre l'appartenance à l'un ou l'autre des quatre groupes de position sociale, précédemment distingués (les trois classes et le groupe des inactifs), et le niveau culturel estimé à partir de cet indicateur grossier qu'est la variable classant les enquêtés selon qu'ils ont ou non un diplôme d'enseignement supérieur. De ce point de vue, le contraste entre classe supérieure et classe populaire est nettement marqué, la classe moyenne et les inactifs comprenant majoritairement des non diplômés, nombre d'étudiants qui y figurent, n'ayant pas encore obtenu de diplôme de premier cycle[29].

Ce clivage est encore plus net quand l'indicateur est le niveau de formation : 89,6% des enquêtés de classe supérieure sont de niveau égal ou supérieur à III, tandis que 86,4% des enquêtés de classe populaire sont de niveau inférieur ou égal à IV.

Tabl. 10 - Distribution selon la position sociale et le niveau culturel (N=288) (pourcentages colonne)

	cl. sup.	cl. moy.	cl. pop.	inactifs	totaux
ét. sup	83,3	31,5	12,1	35,4	118
pas ét. sup.	16,6	68,5	87,9	64,6	170
	100	100	100	100	288

Khi2=61,5 (Très significatif) ddl=3 p=0,001

Là encore, la distribution des enquêtés selon le niveau culturel et selon le sexe est contrastée : les hommes sont les plus nombreux à ne pas répondre ou à indiquer le CEP, tandis que les femmes sont relativement plus nombreuses à avoir un diplôme d'enseignement supérieur de 3ème cycle, mais aussi le baccalauréat et le BEPC.

La différence est encore plus nette lorsque l'indicateur est le diplôme professionnel (donc, le niveau de formation) : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se situer aux niveaux supérieurs et inversement les hommes plus nombreux aux niveaux inférieurs.

Tabl. 11 - Distribution selon le sexe et le niveau de formation (N = 203)

	Femmes	Hommes	
Niv. I, II, III	60,4	39,5	100
Niv. IV, V, VI	42,9	57,0	100
TOTAL	51,2	48,7	100

Khi2 = 5,47 (significatif) ddl = 1 p = 0,018

Traduite en termes de savoirs et de croyances, mais aussi d'ethos, donc de valeurs et de normes profondément intériorisées, la double division manifestée par l'analyse, renvoie à des distinctions qui, dans la pratique, ne sont pas sans effet sur la façon d'appréhender la situation (se sentir concerné ou non par l'animal découvert blessé ou par ce qu'il représente aux yeux de qui le découvre, savoir ou s'y prendre ou non, savoir à qui s'adresser et activer un réseau de relations pertinent ou se débrouiller, etc.), sur la mobilisation de ressources cognitives ou de savoirs-faire transférables pour le diagnostic et le pronostic, sur la manière d'endosser tel ou tel rôle (celui de "la mère" qui tente coûte que coûte de soigner et de sauver le petit être fragile, ou celui de l'homme conscient de ses responsabilités envers un spécimen rare d'une espèce menacée d'extinction ou encore celui du passeur de relais qui se veut rationnel et efficace, qui éventuellement s'insurge contre la lenteur de réaction des "services", l'irrationalité et l'inefficacité des circuits, etc.), ou qui par ailleurs, à un niveau plus spéculatif, produit des effets sur le cadrage de cette situation singulière dans une vision du monde ou dans un ensemble de jugements normatifs sur le comportement humain, sur la société moderne et sur l'avenir : ce sont des systèmes différenciés de dispositions éthiques et esthétiques (formes de sensibilité) qui correspondent à des niveaux et types de capital culturel ici globalement évalués.

Les analyses factorielles des correspondances entre les modalités des variables "sexe", "âge", "position sociale (à partir de la répartition des PCS soit en 4 postes, soit en 5 postes)", "niveau culturel (soit selon le niveau de formation supérieur ou inférieur, soit selon que l'enquêté est ou non titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur au baccalauréat)" permettent de repérer des configurations typiques.

Une première analyse isole d'une part une relation forte entre "classe supérieure" et "études supérieures (52% du facteur 1), d'autre part une liaison entre "pas d'études supérieures" et d'un côté "classe moyenne inférieure" et femmes, de l'autre "classe populaire" et "hommes".

Graphique 3 - Espace social et culturel différencié selon le sexe

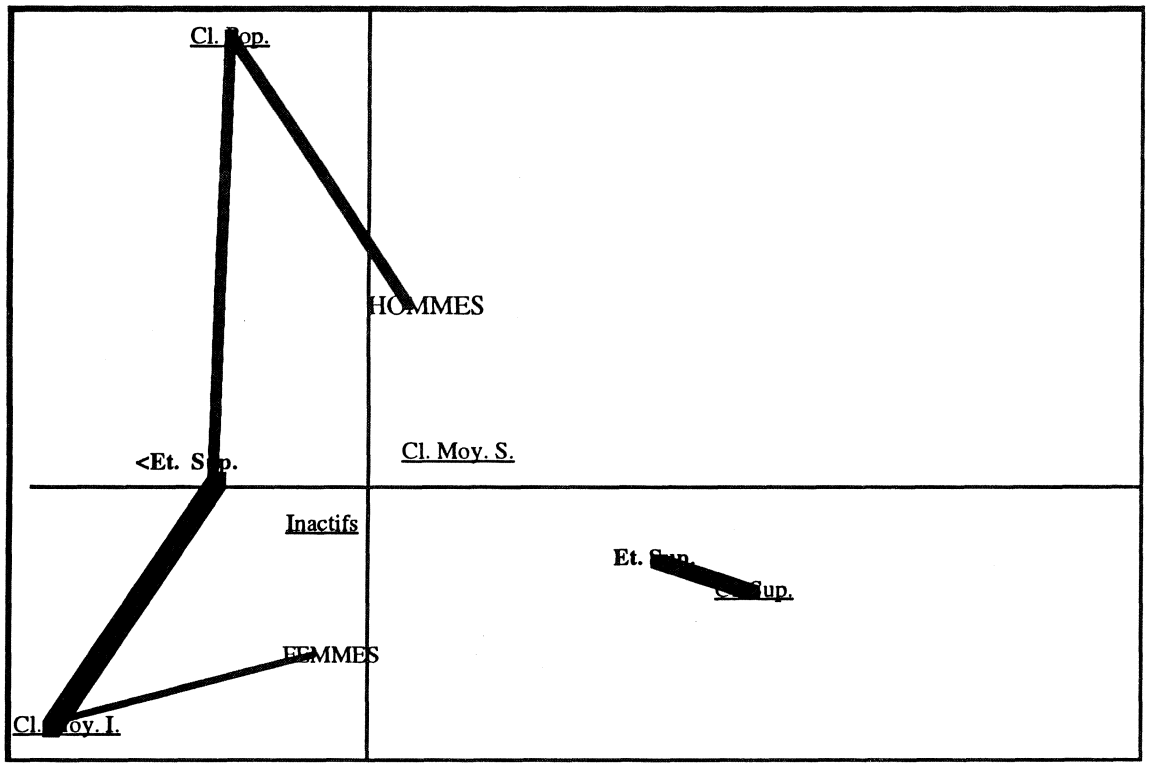

Contributions absolues et relatives

	Fact. 1 : 38,2%		Fact.2 : 28,6%		Fact. 3 : 18,2%	
	C. abs.	C. rel.	C. abs.	C. rel.	C. abs.	C. rel.
FEMMES	3,20	0,11	16,26	0,49	0,06	0,00
HOMMES	5,79	0,17	18,09	0,47	0,00	0,00
Cl. Sup.	27,61	0,58	14,72	0,26	0,77	0,00
Cl. Moy.	0,18	0,00	16,06	0,43	23,73	0,40
Cl. Pop.	29,85	0,48	20,66	0,69	1,20	0,01
Inactifs	0,00	0,00	1,35	0,02	73,65	0,95
Et. Sup.	24,29	0,69	7,05	0,17	0,00	0,00
<Et. Sup.	9,03	0,42	5,76	0,23	0,55	0,01

Une deuxième analyse montre que les enquêtés de sexe masculin se distribuent surtout entre les catégories "moins de 25 ans", eux-mêmes nettement associés à la catégorie "inactifs" (ces deux valeurs créent 71% du facteur 1), et la "classe populaire" (33% du facteur 2), tandis que d'un côté la modalité "femme" est en relation avec "classe moyenne" et "25 à 40 ans", de l'autre les "plus de 40 ans" étant surtout reliés à la "classe supérieure" (62% du facteur 3). Une troisième analyse prenant en compte les diplômes professionnels donne une répartition des femmes un peu différente : d'un côté le pôle "classe supérieure", "niveau culturel supérieur", de l'autre "classe moyenne", "25 à 40 ans", tandis que les modalités "inactifs" et "moins de 25 ans" créent 83% du facteur 1, les modalités "masculin", "classe populaire", "niveau de formation inférieur" forment 68% du facteur 2.

Graphiques 4 et 5 - Espace social différencié selon le sexe, l'âge et le niveau culturel

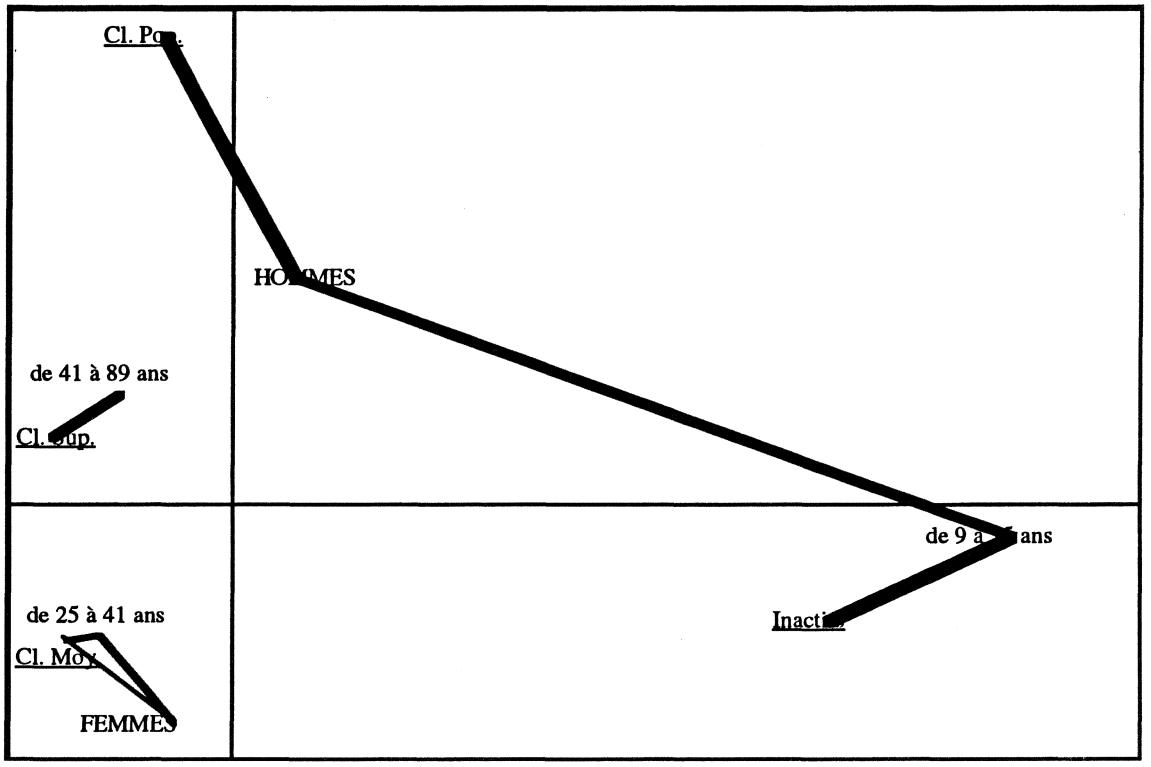

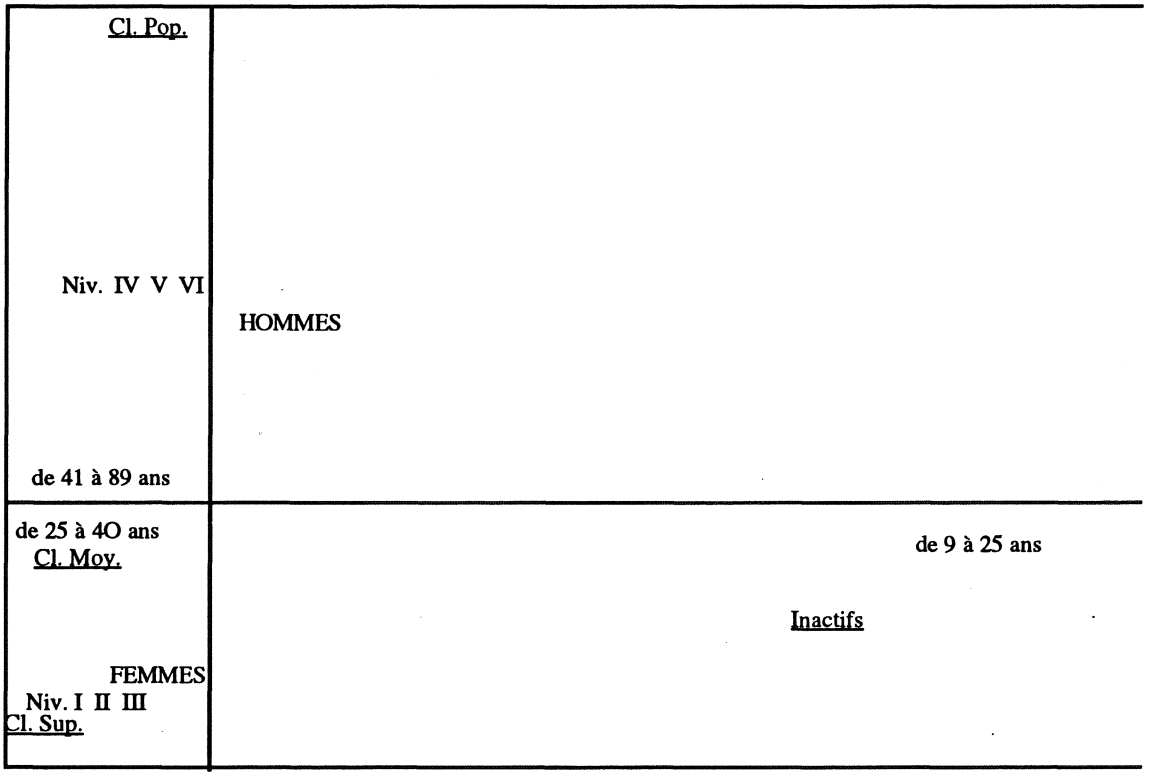

Près des trois quarts des enquêtés sont mariés (72%, non réponses exclues). Leur répartition selon le sexe étant semblable à celle de l'ensemble des enquêtés (femmes : 51,3%, hommes : 48,7%), le croisement de cette bipartition avec la variable "profession du conjoint" montre que les conjointes des enquêtés sont proportionnellement le plus souvent sans activité professionnelle (25,2%), des employées (32%) ou ou encore elles appartiennent aux professions intermédiaires, l'écart étant surtout sensible pour les deux premières catégories (respectivement +12,8 et +14) ; qu'en revanche les cadres supérieurs et membres des professions intellectuelles supérieures sont les plus représentés parmi les conjoints des enquêtées (28,2% avec un écart de +12,8), suivis des professions intermédiaires (19,5%).

Tabl. 12 - Distribution selon la profession du conjoint et le sexe de l'enquêté

(N=269, pourcentage/ligne)

	1	2	3	4	5	6	7	8	T
F.	5,8	11,5	28,2	19,5	13,0	11,5	5,8	4,35	100
M.	3,8	5,3	9,1	16,7	32,0	3,8	3,8	25,1	100
	4,8	8,3	18,9	18,2	22,3	7,8	4,8	14,5	100

Khi2=53,6 (très significatif) ddl=7 p=0,001

Quand le conjoint appartient aux catégories "agriculteur", "retraité", "artisan ou commerçant", "ouvrier" et "cadre supérieur ou membre des professions libérales", l'enquêté est plus souvent une femme qu'un homme. C'est l'inverse pour la catégorie des "employés" et celle des "sans activité professionnelle".

Une première analyse isole d'une part une relation forte entre "classe supérieure" et "études supérieures (52% du facteur 1), d'autre part une liaison entre les modalités "classe populaire", "pas d'études supérieures", "Homme".Une deuxième analyse montre que les enquêtés de sexe masculin se distribuent surtout entre les catégories "moins de 25 ans", eux-mêmes nettement associés à la catégorie "inactifs" (ces deux valeurs créent 71% du facteur 1), et la "classe populaire" (33% du facteur 2), tandis que d'un côté la modalité "femme" est en relation avec "classe moyenne" et "25 à 40 ans", de l'autre les "plus de 40 ans" étant surtout reliés à la "classe supérieure" (62% du facteur 3). Une troisième analyse donne des résultats qui se rapprochent de la première, les modalités "inactifs" et "moins de 25 ans" constituant 83% du facteur 1, les modalités "masculin", "classe populaire", "niveau de formation inférieur" formant 68% du facteur 2, un groupe reliant les modalités "femme", "classe supérieure", "niveau culturel supérieur", "plus de 40 ans" mais aussi "25 à 40 ans".

Près des trois quarts des enquêtés sont mariés (72%, non réponses exclues). Leur répartition selon le sexe étant semblable à celle de l'ensemble des enquêtés (femmes : 51,3%, hommes : 48,7%), le croisement de cette bipartition avec la variable "profession du conjoint" montre que les conjointes des enquêtés sont proportionnellement le plus souvent sans activité professionnelle (25,2%), des employées (32%) ou ou encore elles appartiennent aux professions intermédiaires, l'écart étant surtout sensible pour les deux premières catégories (respectivement +12,8 et +14) ; qu'en revanche les cadres supérieurs et membres des professions intellectuelles supérieures sont les plus représentés parmi les conjoints des enquêtées (28,2% avec un écart de +12,8), suivis des professions intermédiaires (19,5%).

Quand le conjoint appartient aux catégories "agriculteur", "retraité", "artisan ou commerçant", "ouvrier" et "cadre supérieur ou membre des professions libérales", l'enquêté est plus souvent une femme qu'un homme. C'est l'inverse pour la catégorie des "employés" et celle des "sans activité professionnelle".

Tabl. 13 - Distribution selon le sexe de l'enquêté et la profession du conjoint (pourcentage/ligne)

	Total (N)	Hommes	Femmes	Total%
Agriculteur	13	38,4	61,5	100
Art. Comm.	23	30,4	69,5	100
Cad. P. i. sup.	51	23,5	76,4	100
Pr. interm.	49	44,9	55,1	100
Empl.	60	70,0	30,0	100
Ouvr.	21	23,8	76,1	100
sans prof.	39	84,6	15,3	100
Retraités	13	38,4	61,5	100
	269	48,7	51,3	100

khi2=53,6 (très significatif) ddl=7 p=0,001

Le niveau culturel du conjoint n'est connu que pour un tiers des enquêtés. Cependant, lorsque l'un des conjoints est cadre ou membre des professions libérales, l'autre conjoint est, dans une grande proportion, d'un niveau supérieur de formation (niveau I ou II), il est également souvent d'origine sociale élevée ; c'est l'inverse sur plus d'un critère quand le conjoint est un agriculteur, un ouvrier ou un employé.

Pour les agents initiaux de cette pratique de sauvegarde de la faune sauvage, comme pour tout un chacun, la perception du monde, sa représentation et la place qu'y tient l'animal - plus particulièrement celle qu'y tiennent les animaux "sauvages" -, se sont socialement construites tout au long de leur enfance et de leur adolescence, au gré de l'expérience du monde qui a été la leur au sein de leur famille et en fonction de la position sociale qu'elle occupait dans la structure sociale, et pour autant des conditions matérielles et symboliques d'existence qui furent celles de leur groupe social d'origine, pendant la période au cours de laquelle s'est développé leur *habitus*, en particulier leurs dispositions à agir comme ils l'ont fait dans l'urgence d'une rencontre inopinée avec un animal en difficulté. La "chance" de se trouver dans cette situation n'est d'ailleurs sans doute pas indépendante de la position sociale propre et aux conditions de vie qui y sont associées - c'est évident s'agissant de paysans dont les activités ordinaires dans les champs, le long des chemins, au bord des marais, des étangs ou dans les bois, sans parler de la chasse, fournissent autant d'occasions de rencontres de ce type, mais ce ne l'est pas moins quoique différemment pour les citadins randonneurs ou promeneurs du printemps à la campagne, ou encore estivants du bord de mer, mais elle n'est pas non plus sans rapport, en amont, avec la position sociale du groupe d'origine. On peut s'attendre à ce que les modalités de la pratique de sauvegarde varient en fonction de l'origine sociale. Cependant l'influence de celle-ci n'est perceptible qu'au travers de l'ensemble de ses traductions successives en déterminations sociales, scolaires, professionnelles, etc., tout au long de l'existence. Pour en rendre compte dans une analyse multivariée, il faudrait disposer d'informations plus conséquentes et plus précises qui permettraient de distinguer plusieurs sous-populations à partir de la distribution des trois formes de capital (social, économique, culturel) et de sa transmission d'une génération à l'autre, en prenant garde au large spectre d'âges pour l'ensemble des enquêtés. Or ces informations sont souvent lacunaires, notamment pour le capital culturel.

Quoi qu'il en soit, les enquêtés sont majoritairement originaires des classes moyennes (51,1%). Cependant la part de ceux qui ont un père cadre ou membre des professions libérales est relativement importante (18,1%). Les deux tiers de ceux qui sont originaires de la classe supérieure ont eux-mêmes une position socio-professionnelle de cadres ou de membres des professions intellectuelles supérieures ou encore d'inactifs (soit scolaires ou étudiants, soit sans activité professionnelle).

Plus de la moitié (54,7%) de ceux qui sont originaires des classes moyennes sont eux-mêmes de classe moyenne (et selon la profession du père, près de 60% des enquêtés que leur profession situe dans les classes moyennes sont originaires des classes moyennes). Il en va de même pour les enquêtés qui sont eux-mêmes ouvriers ou agriculteurs : 56,5% d'entre eux sont originaires de la classe populaire. Quant aux inactifs, d'une part ils sont plus nombreux à provenir de la classe supérieure que de la classe populaire, d'autre part le calcul des écarts, tant à la moyenne qu'à l'effectif théorique, montre qu'ils sont relativement plus souvent issus de la classe supérieure (+12,6 par rapport au pourcentage moyen des enquêtés originaires de la classe supérieure et +9,4 par rapport à la valeur attendue) et qu'inversement ils sont relativement moins souvent d'origine populaire (respectivement -9,6 et -6,9).

Tabl. 14 - Origine sociale et position sociale (N=376)

(pourcentages/ligne)

	Orig. sup.	Orig. moy.	Orig. pop.	
Pos. cl. sup.	**36,5**	46,0	17,5	100
Pos. cl. moy.	9,7	**59,7**	30,7	100
Pos. cl. pop.	8,1	35,5	**56,5**	100
Inactifs	30,7	48,0	21,3	100
TOTAL	18,1	51,1	30,9	100

Khi2=53,7 (très significatif) ddl=6 p=0,001

Par ailleurs, plus de la moitié des enquêtés originaires des catégories supérieures sont de sexe féminin (57,3%), tandis qu'inversement plus de la moitié des enquêtés originaires de la classe populaire sont des hommes (l'écart entre valeur observée et valeur attendue étant d'ailleurs plus important pour ceux-ci que pour celles-là).

Tant par leur origine sociale que par leur position sociale et celle de leur conjoint, les enquêtés présentent dans l'ensemble une forte identité de classe, d'autant que l'homogamie socio-professionnelle des parents est elle-même plus fréquente que l'hétérogamie : c'est le cas pour près de 78% des enquêtés dont la mère et le père sont de classe populaire, c'est également le cas pour près de 77% des enquêtés dont la mère et le père sont de classe supérieure.

Parmi les indicateurs de variation de la pratique, la conduite tenue au moment de la découverte de l'animal est particulièrement intéressante à considérer dans la mesure où celle-ci varie de manière très significative selon la position sociale des agents de la pratique. Si, compte tenu de leur importance dans l'ensemble des enquêtés, les classes moyennes ne présentent guère d'écart à la distribution moyenne dans les diverses modalités de conduite, les classes populaires et supérieures s'en distinguent nettement ainsi que la catégorie des inactifs. La proportion de ceux qui acheminent l'animal directement vers un centre de sauvegarde ou qui consulte un vétérinaire, c'est-à-dire la part de ceux qui s'adressent à un expert - que la compétence de celui-ci soit attestée par un titre ou qu'elle le soit par sa réputation propre ou par celle plus globale des centres de l'UNCS -, est d'autant plus forte que la position sociale est plus élevée. C'est sans doute, pour une part, affaire d'information et de manière de s'informer, donc plus fondamentalement de capital culturel et de capital social, mais c'est aussi, pour une autre part, l'effet d'un mode de vie, celui-ci impliquant assez généralement le recours au savoir attesté, à l'expertise, et récemment certes mais de plus en plus souvent, semble-t-il, une certaine sensibilité aux "problèmes d'environnement". C'est d'ailleurs ce que montrait le nombre relativement important de cadres et membres des professions intellectuelles supérieures, qui donnent à leur démarche la valeur d'un acte de "protection de la nature". La part de ceux qui tentent de soigner eux-mêmes l'animal est plus importante parmi les inactifs que dans toute autre catégorie (un tiers des inactifs avec un écart positif de 4,8) ; la proportion de ceux qui cherchent quelqu'un qui puisse soi-

gner et s'occuper de l'animal, est d'autant plus forte que la position sociale est moins élevée : 62% (avec un écart positif de 13,5) chez ceux que leur profession situe dans la classe populaire, 43,4% ches les enquêtés de classe moyenne, 31,3% parmi les cadres et membres des professions intellectuelles supérieures (écart négatif de 6,5).

Tabl. 15 - Conduite et appartenance sociale (N=424)

(pourcentages/ligne)

	s'adresse à un CSFS	cherche quelqu'un	tente de soigner	consulte vétérinaire	
Cl. sup.	**23,4**	31,3	26,6	**18,8**	100
Cl. moy.	12,2	43,4	27,8	16,6	100
Cl. pop.	4,2	**62,0**	21,1	12,7	100
Inactifs	19,0	34,5	**33,3**	13,1	100
TOTAL	13,9	42,9	27,6	15,6	100

Khi2=23,8 (très significatif) ddl=9 p=0,005

La comparaison de cette distribution avec celle qui est obtenue en rapportant les modalités de la pratique au niveau culturel confirme ces résultats tout en les nuançant. C'est parmi ceux qui ont fait des études supérieures que la proportion d'agents s'adressant directement à un centre de sauvegarde de la faune sauvage est la plus élevée (avec un écart de +7,2), inversement c'est parmi ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures que la proportion des agents cherchant quelqu'un, sans préoccupation première de compétence, est la plus forte (avec un écart de +8,1) ; par contre, la part de ceux qui ont d'abord tenté de soigner l'animal est plus importante chez ceux qui ont fait des études supérieures que chez ceux qui n'en ont pas fait et il est probable que nombre d'inactifs ayant tenté de soigner un animal soient des diplômés de l'enseignement supérieur, puisqu'il s'agit souvent de femmes mariées à un cadre supérieur ; inversement la part de ceux qui ont consulté un vétérinaire est un peu plus grande chez ceux-ci que chez ceux-là. Ce dernier constat semble contradictoire avec ce que faisait apparaître la distribution selon la position sociale, mais les effectifs ne sont pas égaux dans les deux distributions et les écarts sont faibles dans l'une et l'autre.

Etre diplômé d'études supérieures ou non n'est certes qu'un indicateur grossier, substituant une démarcation en tout ou rien aux multiples distinctions nuancées qui simultanément font les classements et masquent les oppositions de classe, réduisant également la pluralité des parcours en ne considérant que le point d'arrivée, mais il permet de mettre en évidence des différences systématiques dans la manière d'agir et d'abord de réagir à la situation.

Tabl. 16 - Conduite et niveau culturel (N=282)

(pourcentages/ligne)

	s'adresse à un CSFS	cherche quelqu'un	tente de soigner	consulte vétérinaire	
ét. sup.	**21,2**	35,4	**29,2**	14,2	100
pas ét. sup.	10,7	**47,3**	23,1	18,9	100
TOTAL	14,9	42,6	25,5	17,0	100

Khi2=9,27 (significatif) ddl=3 p=0,026

Or ces différences sont elles-mêmes le produit de systèmes de schèmes de perception (à l'oeuvre dans la définition de la situation, dans la qualification de l'animal, dans la représentation des conduites possibles, etc.), et de schèmes d'action (imposant tel ou tel geste comme celui qui convient, telle ou telle attitude, telle ou telle démarche, etc.), bref le produit de systèmes de dispositions qui rendent sensible à tel ou tel aspect de la situation et inclinent à un comportement plutôt qu'à un autre.

Faut-il le rappeler ? L'ensemble des individus qui ont répondu à l'enquête, ne peut être considéré comme représentatif des découvreurs d'animaux en péril, ni même de ceux qui, plus ou moins rapidement, transfèrent leur trouvaille vers un centre de sauvegarde de la faune sauvage. Ce n'est pas une raison pour en conclure que les résultats de l'analyse des données ainsi obtenues n'a de valeur et de portée que pour cet ensemble de répondants. En effet, outre que l'étude des régularités statistiques est à mettre en rapport avec les informations recueillies par entretiens et observations tout au long d'une recherche plus large auprès des centres de sauvegarde, le seul traitement des données de l'enquête a déjà permis de rendre compte des conduites de ces agents et d'avancer quelques hypothèses sur les principes organisateurs de leur pratique, sur la signification qu'ils lui accordent et sur ce que cette pratique révèle des transformations actuelles du rapport à l'animal dans notre société.

Si, à l'évidence, parmi les découvreurs d'animaux en difficulté se trouvent des personnes de tous milieux, les conditions de la découverte et d'abord les espèces animales découvertes, mais aussi les manières de faire et le sens donné à l'action ne sont pas distribués au hasard : hommes et femmes, jeunes ou vieux, cadres, ouvriers, paysans, etc. n'ont grosso modo ni les mêmes façons de faire, ni les mêmes interprétations de ce qu'ils font et ces diverses modalités des pratiques et des représentations relèvent de principes organisateurs distincts, au point qu'il a été possible de voir dans la démarche de ces agents initiaux de la sauvegarde de la faune sauvage une pratique socialement différenciée.

Faut-il également le rappeler ? Les enquêtés ne forment nullement un groupe social et ils forment tout au plus une série statistiquement constituée sur la base d'une pratique qui leur est commune ou du moins qui est présumée telle. Pratique plutôt que conduite d'ailleurs, dans la mesure où celle-ci est organisée "en séquences complexes", selon une expression de Christian de Montlibert[30]. En l'occurrence, diverses séquences plus ou moins longues et obéissant plus ou moins à des codes explicites ou tacites, sont repérables entre le moment où l'animal est découvert et celui de son "entrée" dans un centre de sauvegarde. Autant dire que pour l'essentiel il s'agit bien d'une pratique commune et spécifique, donc distincte de toutes celles qui forment le champ des possibles quant au rapport de l'homme à l'animal (apprivoisement, domestication, dressage, élevage, mise à mort, etc.), mais aussi susceptible de variantes qui ne sont ni l'effet du hasard ni nécessairement celui de la volonté, autrement dit une pratique socialement différenciée. Si d'une part la cause commune, qu'elle demeure implicite ou qu'elle soit proclamée, est celle de la sauvegarde (d'un individu, d'une espèce, de la nature, de la vie dans sa diversité, etc.), si d'autre part la croyance dans la valeur et la portée, sinon toujours dans l'efficacité, du geste ou de l'acte de sauvegarde est à la fois principe d'action et contribution effective ou symbolique à la réalisation de cette finalité, ainsi qu'à sa légitimation, il n'en reste pas moins que ce qui se joue dans cette série d'échanges ne relève ni seulement ni d'abord de quelque volonté de faire advenir ce "règne des fins". Les enjeux de cette pratique sont certes globalement appréhendables dans le partage explicite des valeurs et des normes qui fondent la *doxa* écologique, mais, quelque forme concrète qu'elle prenne et quelle que soit la signification qui lui est attribuée, cette pratique constitue *de facto* une prise de position (en acte), sinon dans les controverses et débats environnementaux, du moins dans le champ des luttes autour de la définition des rapports légitimes de l'homme à l'animal, les polémiques à propos de la chasse ou du piégeage, des corridas ou encore la dénonciation de la "zoophilie am-

biante", etc. n'en constituant jamais que la partie la plus visible. Il est d'autres enjeux moins évidents qui ne s'entendent d'ailleurs pas facilement dans les réponses à une enquête par questionnaire, mais qui ne se donneraient sans doute pas davantage à voir dans l'observation pourtant indispensable à l'étude des pratiques. Ces enjeux proprement sociaux que laisse pourtant deviner l'analyse des variantes de la pratique, dans la mesure où elles ne se distribuent pas au hasard mais sont socialement marquées, relèvent à la fois de logiques identitaires et de logiques de distinction qu'il importerait de préciser en approfondissant l'analyse des enjeux qui structurent le champ de pratiques des agents, en rapportant pour quelques sous-populations socialement typiques qui ont pu être repérées, les modalités de leur conduite au type modal de sensibilité qu'ils expriment, et en cherchant la part que prend cette pratique dans la poursuite de leurs enjeux spécifiques compte tenu de leurs positions relatives dans l'espace social.

---

* Cet article est la première version, abrégée, d'un travail en cours. Je remercie Christian de Montlibert d'en avoir suscité la publication. J'adresse également mes vifs remerciements à Bernard Bensoussan pour son aide généreuse et précieuse dans l'usage d'un logiciel d'analyse de données.

1 Peter Singer, La libération animale, trad. de l'anglais par Louise Rousselle, Paris, Grasset, 1993 [New York Review, New York, 1975 et 1990]

2 Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992.

3 A partir du mois de février 1995 jusqu'au mois de juillet 1996, des questionnaires ont été diffusés dans les centres de l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UNCS) et ont été proposés aux personnes qui s'y sont présentées avec un "animal sauvage en détresse". En principe, chaque centre de l'UNCS a participé à l'enquête en présentant un exemplaire du questionnaire à chacun de ses visiteurs, libre de répondre ou non. En pratique, cette consigne a sans doute été diversement interprétée par les responsables de centre. En effet, d'une part, le nombre de questionnaires renvoyés ne correspond manifestement pas au nombre de personnes qui ont fréquenté les centres de sauvegarde de l'UNCS pendant cette période, d'autre part le nombre de questionnaires en provenance des diverses régions a varié très fortement : plus du tiers des questionnaires viennent du Limousin, 15% viennent d'Ile de France, 13% de Bretagne, etc., certaines régions n'ont renvoyé aucun questionnaire.
L'UNCS rassemble une quarantaine de "structures" régionales, habilités à "récupérer les animaux sauvages blessés, malades, mazoutés... pour les soigner en vue de leur relâcher dans leur milieu naturel". Le dépliant dont cette citation est extraite, présente la liste des centres de sauvegarde adhérents de l'UNCS et avance le chiffre de "30.000 animaux sauvages recueillis de 1980 à 1991 inclus, dont : - 29 000 oiseaux dont 40% relâchés, - 1 000 mammifères dont 25% relâchés."
Sur les centres de sauvegarde de la faune sauvage, cf. Ph. Fritsch, "Sauvage. A sauvegarder", *Etudes rurales*, janvier-juin 1993, n° 129-130, pp. 33-49.
Je remercie les personnes qui ont rendu cette recherche possible en diffusant les questionnaires ou en y répondant, en premier lieu le président et le bureau de l'UNCS qui ont autorisé et facilité l'enquête.

4 Entreprise à la demande du ministère de l'Environnement - Direction de la Protection de la Nature (DPN) et Service de la Recherche, des Etudes et du Traitement de l'Information sur l'Environnement (SRETIE) -, cette recherche a fait l'objet de deux rapports :
- Ph. Fritsch (avec la collaboration de B. Ravon et L.-M. Fritsch), *Entre raison et passion*, Saint-Etienne, CRESAL, 1990.
- Ph. Fritsch, *Insertion des centres de sauvegarde de la faune sauvage et redéfinition du rapport à l'animal*, Saint-Etienne, CRESAL, 1991.

5 Les réponses multiples qui ne sont qu'au nombre de 4 sont le fait de personnes qui ont répondu à l'enquête tout en ayant un statut particulier par rapport à l'ensemble des enquêtés : correspondant local ou responsable d'une "antenne" de l'UNCS, garde chasse ou forestier après saisie "chez un particulier".

6 Outre ce qui a déjà été signalé, l'augmentation du nombre d'espèces, l'auteur note essentiellement l'apparition croissante, dans les bilans, des "espèces banales, de nombreux petits passereaux" et, en corollaire, la part décroissante des rapaces qui ne représentaient plus que 50% dans la deuxième synthèse alors qu'ils représentaient 63% dans la première (J.C. Mourgues, *De l'utilité des centres de sauvegarde de la faune sauvage*, dossier réalisé par l'UNCS, sd, p. 13).

7 Cette comparaison met en évidence que les merles et surtout les martinets représentent une part plus importante parmi les animaux recueillis par les enquêtés qu'ils n'occupent dans le bilan UNCS : ensemble, ces deux espèces forment 17,4% des espèces les plus représentées dans l'enquête contre 6% dans le bilan. Inversement les rapaces diurnes,

les oiseaux d'eau et surtout les oiseaux de mer ont une moindre fréquence dans l'enquête que dans le bilan UNCS : respectivement 33,3% au lieu de 38,2%, 3,6% au lieu de 7,4% et 15,7% au lieu de 28,1%. Quant aux rapaces nocturnes, leur fréquence est à peu près la même : 29,2% dans l'enquête contre 29,8% dans le bilan.

8 Parmi les enquêtés les membres d'associations de protection de la nature ne sont pas plus de 14% et les membres d'un groupe ornithologique moins de 7%. Mais d'une part il faudrait pouvoir comparer ce pourcentage avec la part de ces types d'adhérents dans la population française (pour les mêmes classes d'âge), d'autre part la plupart des enquêtés qui sont membres de ces associations et groupes, disent avoir identifié l'animal recueilli. Plus précisément les premiers sont 50 sur 63 et les seconds 29 sur 30. Ces données viennent d'ailleurs conforter l'hypothèse d'un rapport entre compétence ou ressource cognitive en matière ornithologique ou naturaliste, donc aussi intérêt spécifique aux problèmes de ce domaine, et disposition à recueillir des animaux en difficulté.

9 Il importe de rappeler que les centres de sauvegarde de la faune sauvage ne constituent nullement un service public comme la poste ou la SNCF, mais sont des établissements tenus dans la plupart des cas par des bénévoles (quelques rares cas de salariés d'associations gestionnaires et encore s'agit-il alors d'emplois précaires ou spéciaux (CDD, CES etc.) qui supportent les frais de leur action de sauvegarde.

10 Cf. Ph. Fritsch, *Insertion des centres de sauvegarde de la faune sauvage et redéfinition sociale du rapport à l'animal*, Saint-Etienne, CRESAL, 1991, pp. 110-140.

11 Max Weber, "Parenthèse théorique : le refus religieux du monde, ses orientations et ses degrés", (trad. Ph. Fritsch), *Archives de sciences sociales des religions*, 61.1, janv.-mars 1986, p. 8.

12 Cf. Ph. Fritsch, "Sauver des individus pour protéger des espèces : une doctrine, une pratique et un enjeu", *Les entretiens de Bourgelat 1990*, Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, Fondation Marcel Mérieux, Lyon,1990, pp. 119-129.

13 Le questionnaire comportait une question sur le sens que les agents attribuent à leur pratique. Elle les invitait à classer par ordre de préférence les réponses proposées qui reprenaient des énoncés typiques fréquemment entendus au cours des entretiens précédents : "Pour vous, votre démarche est avant tout :
- un geste de pitié pour un être qui souffre
- un acte pour préserver une espèce menacée
- une contribution à la protection de la nature"

Une 4ème possibilité ("autre chose") était offerte avec consigne d'en préciser la signification, mais celle-ci n'a été utilisée que par une minorité (40/450).

14 La distinction entre deux sortes de pitié : l'une "molle et sentimentale", l'autre "non sentimentale mais créatrice" est de Stefan Zweig cité par F. Burgat en tête d'un chapitre tout à fait intéressant qu'elle consacre à la pitié (Cf. F. Burgat, *Animal, mon prochain*, éd. Odile Jacob, 1997, pp. 199-233).

15 Trois modes de calcul ont pu être opérés sur les réponses à cette question, selon qu'un seul motif est retenu (1er mode), selon qu'il figure en 1ère position dans des réponses uniques ou multiples et hiérarchisées (2ème mode),en cumulant toutes les réponses où le motif figure (3ème mode).

S'agissant de cette modalité "pitié" les résultats se déclinent comme suit :
- 16,5% des répondants indiquent la pitié comme réponse unique (1er mode),
- 27,5% mentionnent la pitié en première position dans des réponses uniques ou multiples hiérarchisées (2ème mode)
- 55,4% mentionnent de quelque façon la pitié (3ème mode).

16 Un enquêté voit d'ailleurs dans cette rencontre l'occasion de "sensibilisation de [ses] enfants au respect d'autrui et des plus faibles en particulier".

17 Selon le 3ème mode de calcul, ce motif est avancé par 40% des enquêtés.

18 Il arrive même que la religion soit invoquée pour justifier cette conduite et ce qui la règle : "car je suis bouddhiste, donc respect de la vie", écrit l'un des enquêtés.

19 Ici la faiblesse de l'oiseau tombé du nid peut valoir métaphore d'une vulnérabilité générale de la biosphère et, simultanément, d'une impuissance à agir soit par inconsistance de la volonté politique alors que la connaissance ne fait pas défaut, soit par prudence ou atermoiement devant l'indétermination de l'expertise, mais c'est aussi une sorte d'appel à l'action de sauvegarde ; là, plus généralement, se fait jour le rapport métonymique entre la défaillance du patient et la sensibilité de qui en est touché (mais cette relation de réciprocité est instable) ; à un autre niveau encore, ce sont les valeurs, normes et catégories qui sont inconstantes et révocables comme, par exemple, la distinction entre sauvage et domestique ou l'assimilation du naturel au sauvage (sur ce point cf. V. Pelosse et A. Micoud, "Du domestique au sauvage cultivé : des catégories pertinentes de la biodiversité ?", *Etudes rurales*, 1993, n° 129-130, pp. 9-14.).

[20] M. Callon, Eléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St Brieuc, *L'Année sociologique*, 1986, n° spéc. "la sociologie des sciences et ses techniques"

[21] P. Bourdieu, *Un art moyen, Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Ed. de Minuit, 1965, (coll. "le sens commun"), p. 20.

[22] P. Bourdieu, "La transmission de l'héritage culturel", in Darras, *Le partage des bénéfices*, Paris, Ed. de Minuit, (coll. "le sens commun"), p. 388.

[23] Sources :
- INSEE, *Population - Activité - Ménages, La France et ses régions, RP 1990*, p. 7.
- INSEE, *Enquête sur l'emploi de 1996, Résultats détaillés*, tabl. PA04, pp. 54-55.

[24] C'est effectivement le cas pour une répartition en trois classes (supérieure, moyenne, populaire) ou pour une autre qui distingue deux sous-groupes dans la classe moyenne, les retraités étant à chaque fois intégré dans la classe correspondant à leur profession avant la retraite, les inactifs étant considérés comme un groupe à part dans les deux répartitions.

[25] Source : INSEE, *Enquête emploi de mars 1996, Résultats détaillé*, Tabl. PT04, p. 50.

[26] Comme on peut s'y attendre, les non réponses à la question du diplôme le plus élevé ne se répartissent pas au hasard : elles sont relativement les plus fréquentes dans les catégories "ouvriers" (57,5%), "agriculteurs" (52,6%), "employés" (50%), "artisans et commerçants" (48%) et elles sont les moins nombreuses chez les "cadres et professions intellectuelles supérieures" (10,4%) et les professions intermédiaires (28,4%).

[27] Niveaux de formation :
- Niv. I et II : sorties avec un diplôme de second ou de troisième cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.
- Niv. III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 (DUT, BTS, Deug, formations sanitaires ou sociales, etc.
- Niv. IV : sorties des classes terminales du secondaire (cycle long) et abandons des formations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
- Niv. V : sorties de l'année terminale des seconds cycles courts professionnels (CAP-BEP) et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.
- Niv. VI : sorties sans qualification professionnelle.

[28] Source : INSEE, RP 1990, *op. cit.*, p. 16. L'indice supérieur est construit en cumulant les 118 réponses codifiables en "ét. sup.", que celles-ci aillent de pair avec une information sur le diplôme professionnel ou non, et les 24 réponses indiquant un niveau de qualification I, II ou III sans réponse à la question du diplôme général. Selon une hypothèse basse qui ne retiendrait que les réponses en termes d'études supérieures, l'indice s'élèverait quand même à 26,2%.

[29] Outre que les retraités ont été répartis dans les classes comprenant la profession qui était la leur au temps de leur activité, les inactifs constituant un quatrième groupe (cf. n. 24), la distribution entre les trois classes a été effectuée de la manière suivante : 1° classe supérieure = cadres et professions intellectuelles supérieures, 2° classes moyennes = professions intermédiaires, employés, artisans et commerçants, 3° classe populaire = agriculteurs, ouvriers.

[30] Cet auteur fait d'ailleurs pertinemment remarquer : "Si l'analyse des pratiques est un élément essentiel de l'analyse sociologique c'est qu'elles sont des éléments fondamentaux des rapports codifiés des individus entre eux. La pratique est toujours un acte qui implique un échange, immédiat ou différé, direct ou indirect, matériel ou symbolique, avec un autre : monde surnaturel ou naturel, groupe, autre personne ou soi-même." C. de Montlibert, *Introduction au raisonnement sociologique*, Strasbourg, PUS, 1990, p. 170.